

# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

Viticulture

EDITION

Languedoc-Roussillon

Campagne 2025

Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV de la région  
Occitanie



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Chambres d'agriculture de  
l'Aude, du Gard, de  
l'Hérault/ADVAH, des  
Pyrénées-Orientales,  
Chambre régionale  
d'agriculture d'Occitanie,  
IFV, FREDON Occitanie,  
DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto pilotée  
par les ministères en charge de  
l'agriculture, de l'environnement, de la  
santé et de la recherche, avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office français de la Biodiversité

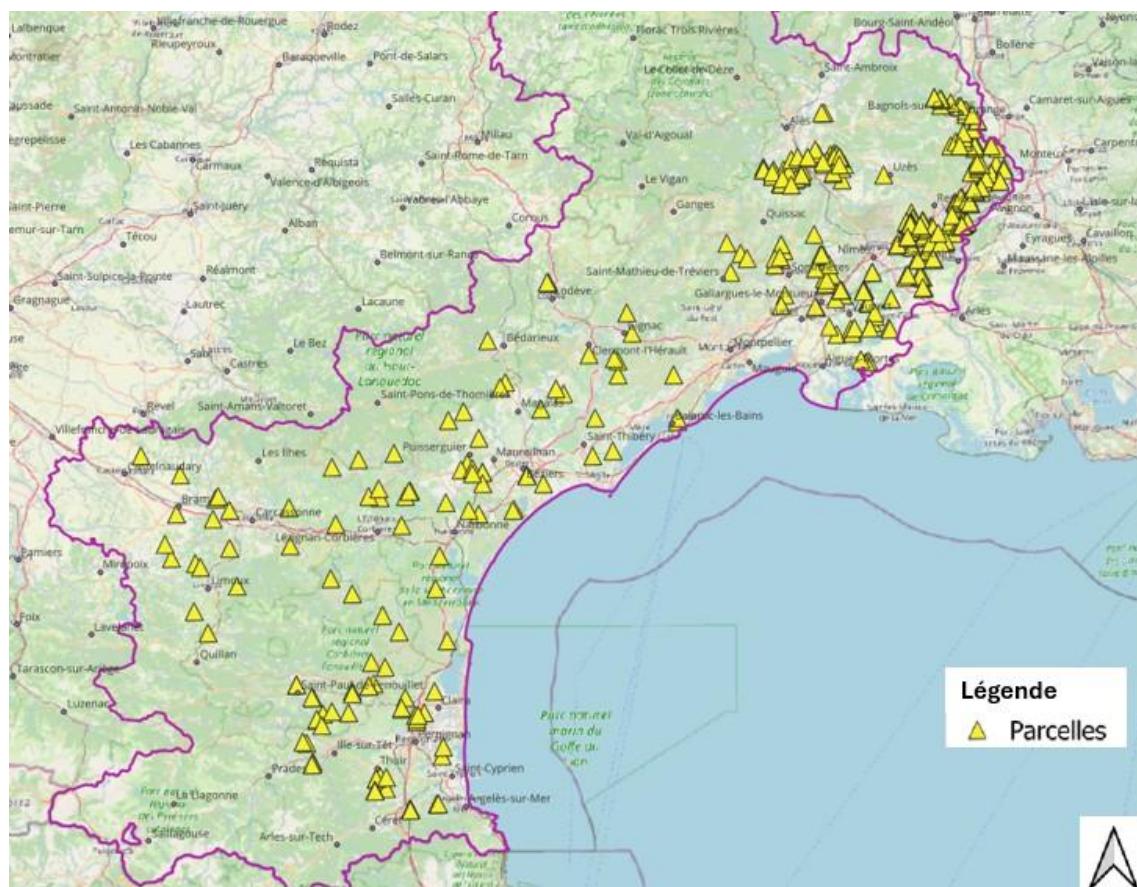
## BSV BILAN VIGNE 2025

### PRESENTATION DU RESEAU

#### • Répartition spatiale des parcelles d'observations

L'évaluation du risque est établie à partir des observations réalisées sur :

- des parcelles de référence, fixes et faisant l'objet d'un suivi hebdomadaire,
- des parcelles conjoncturelles, flottantes, pour signaler une problématique à un instant T,
- un réseau de piégeage permettant de suivre en conditions et temps réels les dynamiques de populations des tordeuses de la grappe et des cicadelles de la flavescence dorée.



Département	Nombre de pièges					
	Eudémis	Cochylis	Autres			
11	30	0	16 <i>Cryptoblabès gnidiella</i> – 2 eulia 3 cicadelle flavescence dorée			
30	51	0	62 <i>Cryptoblabès gnidiella</i>			
34	90	0	38 cicadelle flavescence dorée 91 <i>Cryptoblabès gnidiella</i> – 10 eulia			
66	11	0	11 <i>Cryptoblabès gnidiella</i>			

### • Protocoles d'observations et réseaux d'observateurs

En 2025, il est composé de **32 observateurs et de 9 structures partenaires** (Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault/ADVAH et des Pyrénées-Orientales ; FREDON Occitanie ; Maison Sinnae et réseaux de distribution : Ets Perret, Société JEEM et Péris SAS).

Les observations sont réalisées de manière hebdomadaire selon le protocole harmonisé validé par la Direction Générale de l'Agriculture et de l'Alimentation du ministère de l'Agriculture.

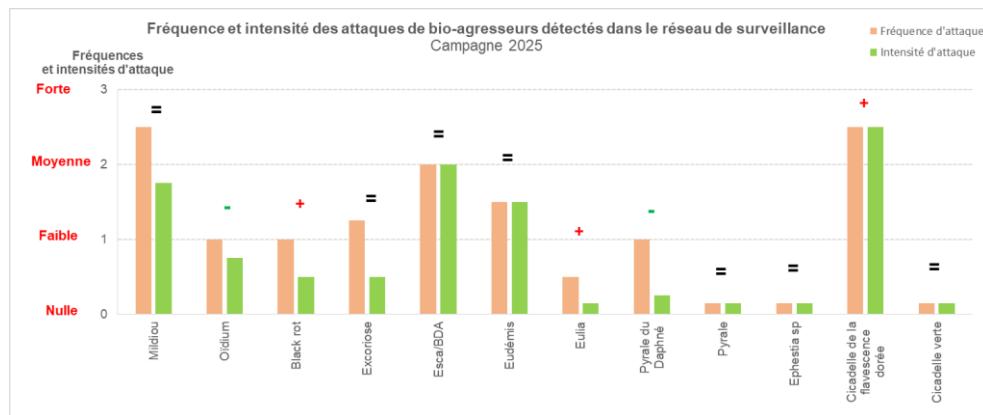
		M	A	M	J	J	A	S
Maladies	Mildiou							
	Oïdium							
	Black-rot							
	Pourriture grise							
	Maladies du bois							
Ravageurs	Tordeuses de la grappe							
	Érinose							
	Acariose							
	Acairiens							
	Cicadelle des grillures							
	Cicadelle de la FD							
Auxiliaires	Typhlodromes							

### • Dispositifs de modélisation et réseau de stations météo

Parasites	Modèles et caractéristiques :	Réseau régional de stations météo / Départements			
		11	30	34	66
Mildiou	<b>Milstop (Criiam)</b> Ce modèle a été conçu par l'ex Service Régional de la Protection des Végétaux (SRAL). Il est prédictif et fournit la visualisation directe de l'épidémie et de sa dynamique par la présentation de la succession des cycles biologiques. Il est adapté à la spécificité des régions méditerranéennes. Ce modèle fournit : - les dates théoriques des contaminations et des sorties des foyers, - l'évaluation de la gravité des contaminations et des sorties de taches.	5	7	12	3
	<b>Etat Potentiel Système (IFV)</b> Il est utilisé via la plateforme EPICURE de l'IFV sur sa version 2016. Ce modèle permet de quantifier le risque potentiel sur la campagne. Il indique en outre les épisodes contaminants. L'intégration des prévisions météorologiques (Météo France), permet de fournir des simulations sur plusieurs indicateurs à 14 jours. Cette plateforme propose également un accès à des sorties cartographiques zoomables des différents indicateurs (risque, FTA) des différentes maladies, précis au kilomètre sur la région.	Stations virtuelles (maillage 1 km pour cartographie, 10 km pour données numériques)			
Mildiou Oïdium	<b>Modèle DAC ADN</b> Il est basé sur l'Intelligence Artificielle, prédictif à +7 jours. Il intègre l'ensemble des données mesurées ou modélisées en parcelle. Sa particularité repose sur l'intégration de la mesure directe de la sporée aérienne mildiou et oïdium, attestant fidèlement de l'activité biologique des pathogènes cryptogamiques. Il traduit la probabilité de contaminations, puis d'apparition de nouveaux symptômes et donne un niveau de Risque global prenant en compte l'évolution des stades phénologiques, les valeurs de sporée aérienne mesurées, le FMI et l'état sanitaire de la parcelle de suivi. Ce risque est exprimé sur une échelle de 1 (risque faible) à 4 (risque très élevé).	Données météo spatialisées au niveau des stations de capture			
		2	2	2	0

Tordeuses de la grappe eudémis	<b>ACTIV (Criiam)</b> Ce modèle qualitatif permet de simuler le développement des 3 générations d'eudémis, sur la base du cumul des températures, indépendamment de sa présence effective sur le terrain.  Il permet de prévoir et planifier les observations de terrain (pose des capsules pour suivi des vols, observations des pontes et larves).  Il ne tient pas compte des autres facteurs (pluie, sécheresse, vent...) pouvant considérablement influencer l'activité réelle d'eudémis sur le terrain. Il ne quantifie pas le niveau de pression du parasite mais reste un outil d'aide à l'observation complémentaire des piégeages et surtout des observations de larves ou de pontes orientant au final le raisonnement des stratégies.	5	7	12	3
--------------------------------	--	---	---	----	---

## PRESSION BIOTIQUE



La gravité du développement du bio-agresseur combine la fréquence et l'intensité des parcelles touchées. Ces paramètres révèlent la pression sanitaire de l'année sur la culture, sans prendre en compte la mise en œuvre de différentes stratégies de protection.

Légende : Fréquence = régularité de la présence du bio-agresseur- Intensité = gravité des dégâts

Niveaux d'attaque de nul = 0 à fort = 3

+ , - et = : évolution de la pression par rapport à l'année 2024

Le millésime 2025 se caractérise par :

- **le mildiou** : faible présence dans l'Est Audiois et les hauts cantons des Pyrénées-Orientales. Démarrage précoce et présence généralisé de la maladie dans le Gard et l'Hérault, mais les fortes intensités d'attaques restent ponctuelles. Dans les secteurs précoce des Pyrénées-Orientales un démarrage explosif de la maladie début juin, et des pertes de récoltes ;
- **l'oïdium** : les parcelles à fort historique et de cépages sensibles sont principalement concernés ;
- l'expression toujours importante des symptômes des **maladies du bois** ;
- des dégâts **d'eudémis** : une pression croissante de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> génération. Un millésime particulièrement sensible dans l'Hérault ;
- nouvelle détection dans l'Aude de la **cicadelle africaine** (*Jacobiasca lybica*) et progression de la fréquence de parcelles touchées dans les Pyrénées-Orientales.

## FACTEURS DE RISQUE PHYTOSANITAIRE

**Introduction :** ce bilan régional fait état des évolutions climatiques à partir des données des stations sélectionnées (cf. diagrammes ci-après), ce qui, compte tenu de la variabilité importante départementale et régionale, peut être sujet à discussion. L'intérêt dans ce document est l'analyse dans sa globalité dont l'objectif est de retenir les tendances.

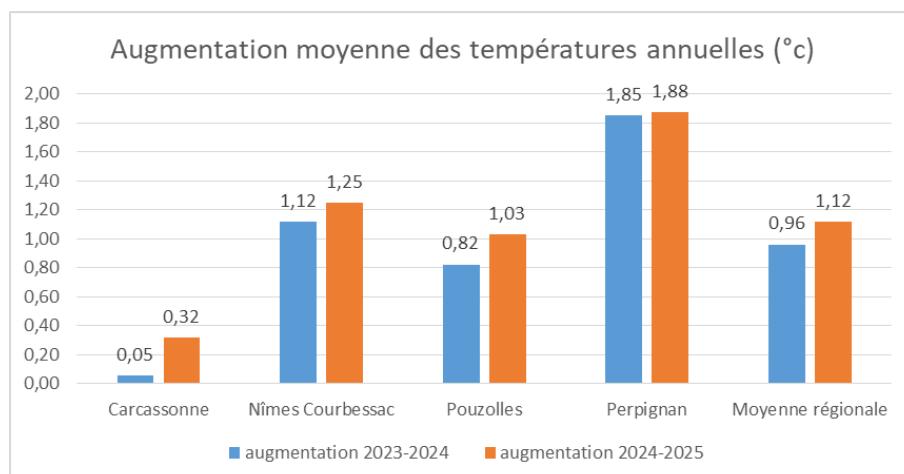
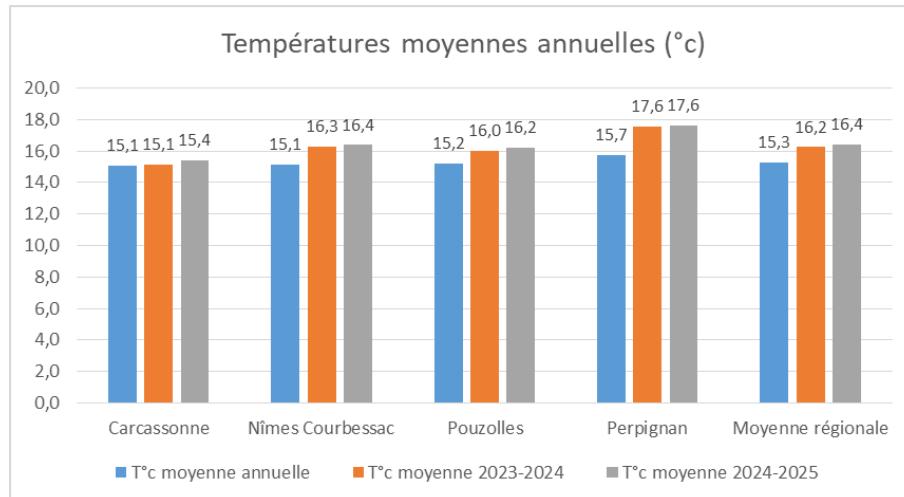
### • Bilan climatique régional

Les données météorologiques (températures, pluviométrie et hygrométrie pour la modélisation) d'octobre 2024 à septembre 2025 sont issues de :

- de données radar : Météo France et Weenat ;
- de stations physiques du Conseil Départemental de l'Hérault.

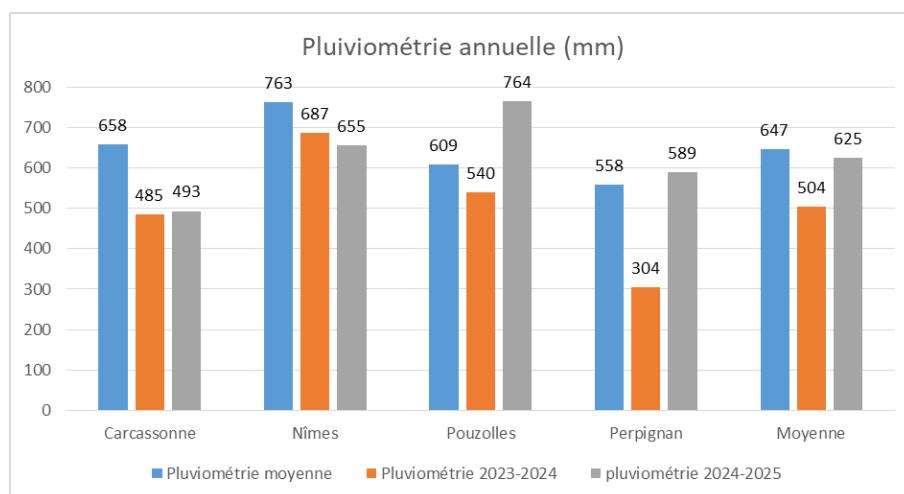
Le millésime 2024-2025 a été marqué par :

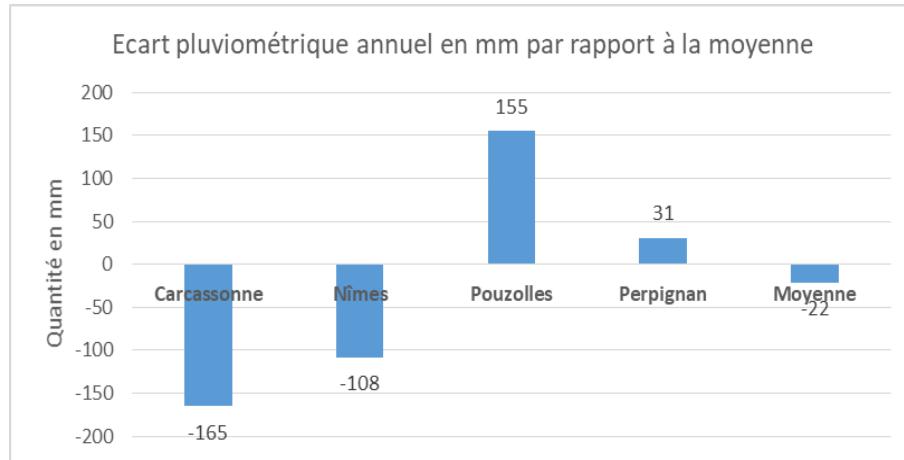
- **une nouvelle augmentation des températures annuelles** par rapport aux moyennes pluriannuelles ainsi que par rapport au millésime précédent et ce pour toutes les stations. L'augmentation moyenne régionale 2024-2025 est de +1,12°C et de +0,16°C par rapport à 2023-2024



- **pluviométrie : une disparité régionale très forte** : par rapport aux moyennes, le déficit est bien marqué pour Carcassonne (-165 mm), plus modeste pour Nîmes (-117 mm), un léger excédent pour Perpignan (+ 22 mm) et plus important pour Pouzolles (+155 mm). Mis à part Carcassonne, les trois autres postes donnent des valeurs « normales » à élevées.

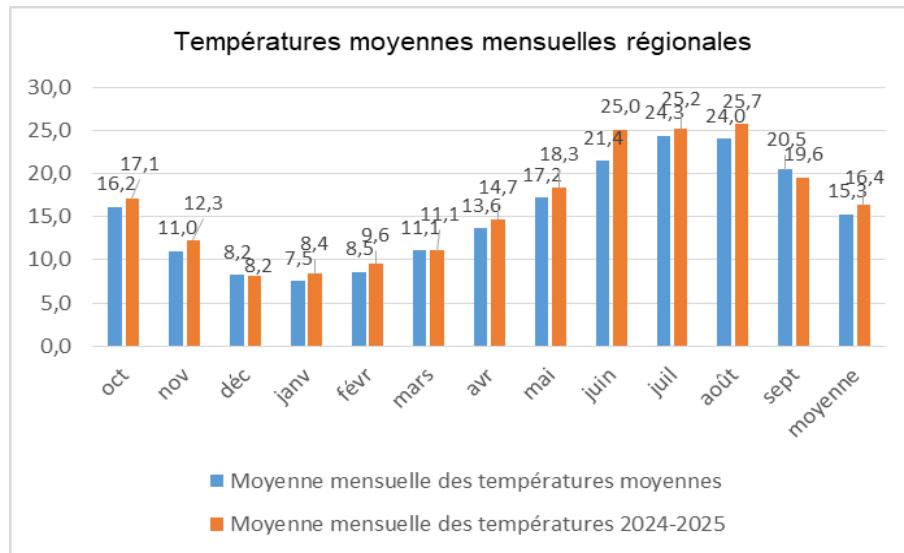
Afin d'analyser au mieux ces données il convient bien évidemment de noter le volume annuel (voir histogramme ci-dessous) de chaque station qui peut indiquer une relation importante avec la pression fongique.



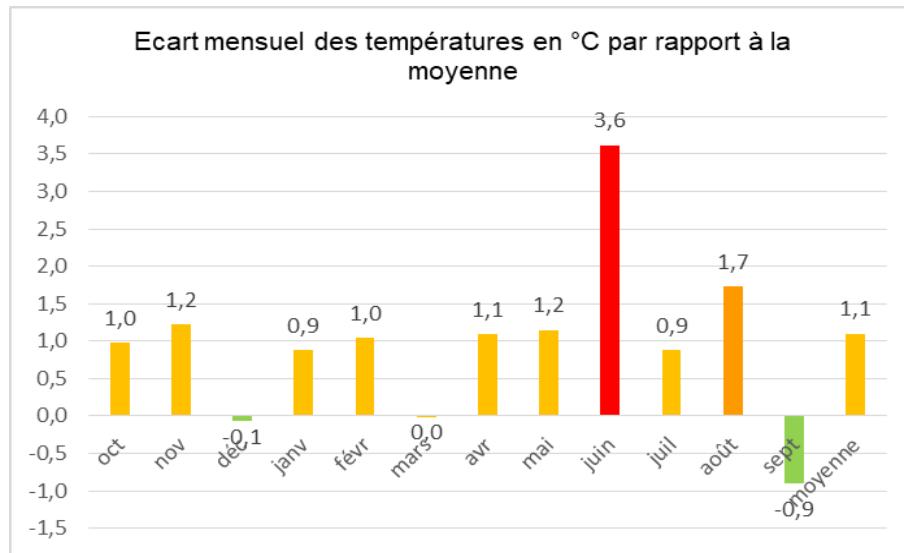


### ✖ Bilan thermique

Le millésime 2025 se caractérise à l'échelle régionale par une augmentation des températures moyennes.

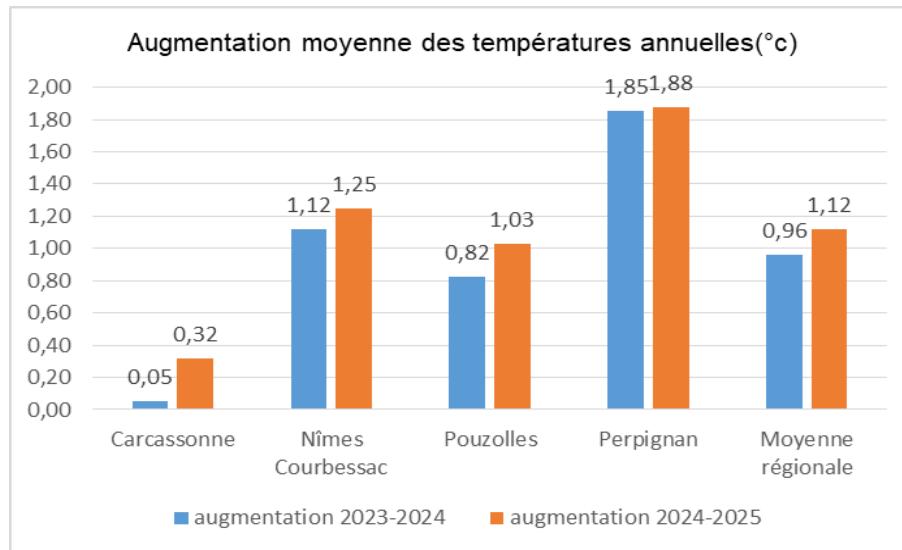


Cette augmentation est assez uniforme 8 mois sur 12 avec une valeur exceptionnelle pour juin (+ 3,6°C). Le mois de septembre est assez atypique pour le millésime avec une baisse de -0,9°C.



Il y a encore des disparités régionales pour ce millésime lorsque l'on analyse les valeurs par station :

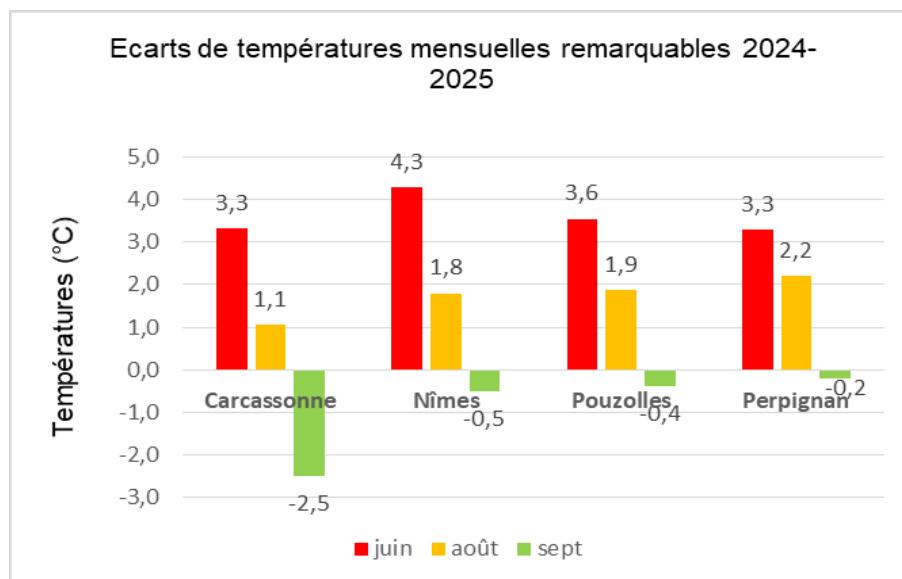
- le poste de Perpignan présente encore une très forte augmentation par rapport à la moyenne qui est quasi-égale à celle du millésime précédent,
- les postes du Gard et de l'Hérault présentent une augmentation qui s'est encore accrue par rapport à l'augmentation du millésime précédent,
- le poste de Carcassonne enregistre l'augmentation la plus importante par rapport au précédent millésime (+ 0,27°C) mais reste modeste en valeur absolue.



Les écarts mensuels les plus marquants permettent d'identifier les postes où les températures ont une influence importante. A ce titre, Nîmes avec une augmentation moyenne de 4,3°C enregistre la plus haute hausse suivi de Pouzolles et Perpignan. A noter l'augmentation de Carcassonne équivalente à celle de Perpignan malgré un positionnement géographique situé à l'Ouest de la région.

Le mois d'août présente encore une augmentation significative sur les 4 stations avec des valeurs élevées pour Perpignan, Pouzolles et Nîmes.

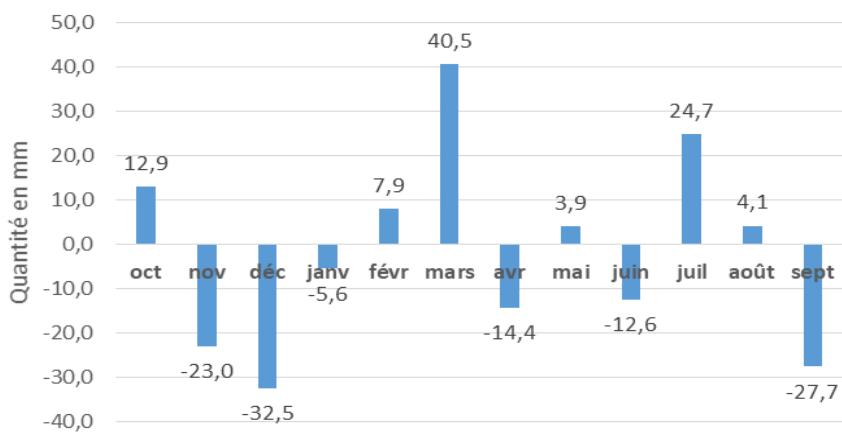
Septembre est assez « atypique » avec une baisse des températures très importante sur Carcassonne et moindre sur les autres postes.



## **× Bilan hydrique**

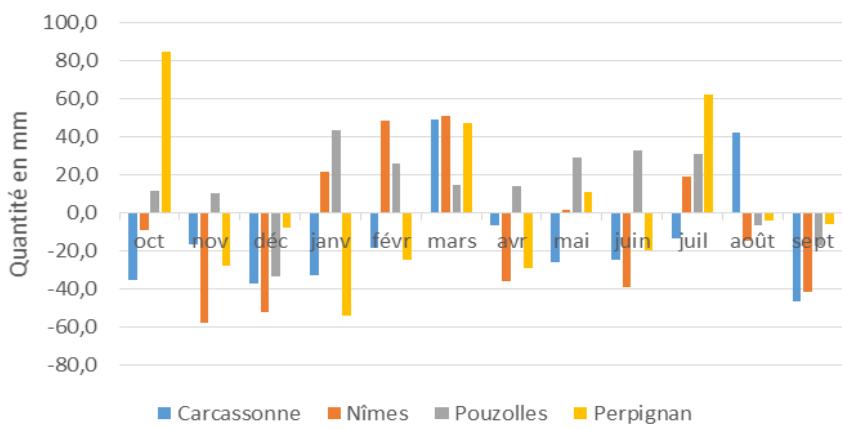
Au niveau de la pluviométrie régionale, c'est l'hétérogénéité qui domine les valeurs des précipitations mensuelles. On retrouve une tendance déficitaire pour les pluies hivernales comme en 2023-2024. Pour le reste de la campagne, la forme orageuse a tendance à prédominer ce qui provoque ces écarts notables.

### Ecart pluviométrique mensuel régional 2024-2025 par rapport à la moyenne



Pour ce millésime, l'analyse des écarts mensuels par station par rapport aux moyennes confirme une forte hétérogénéité régionale qui reflète plus précisément le régime hydrique.

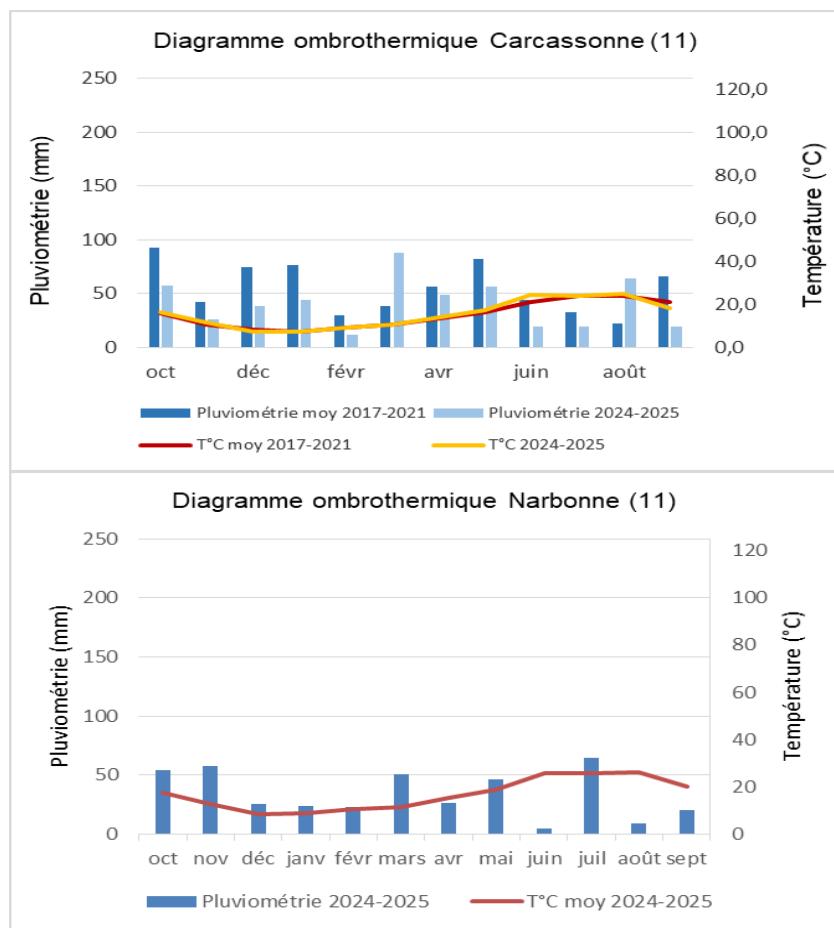
### Ecart pluviométrique mensuel des stations Sept 24-Oct 25 par rapport à la moyenne



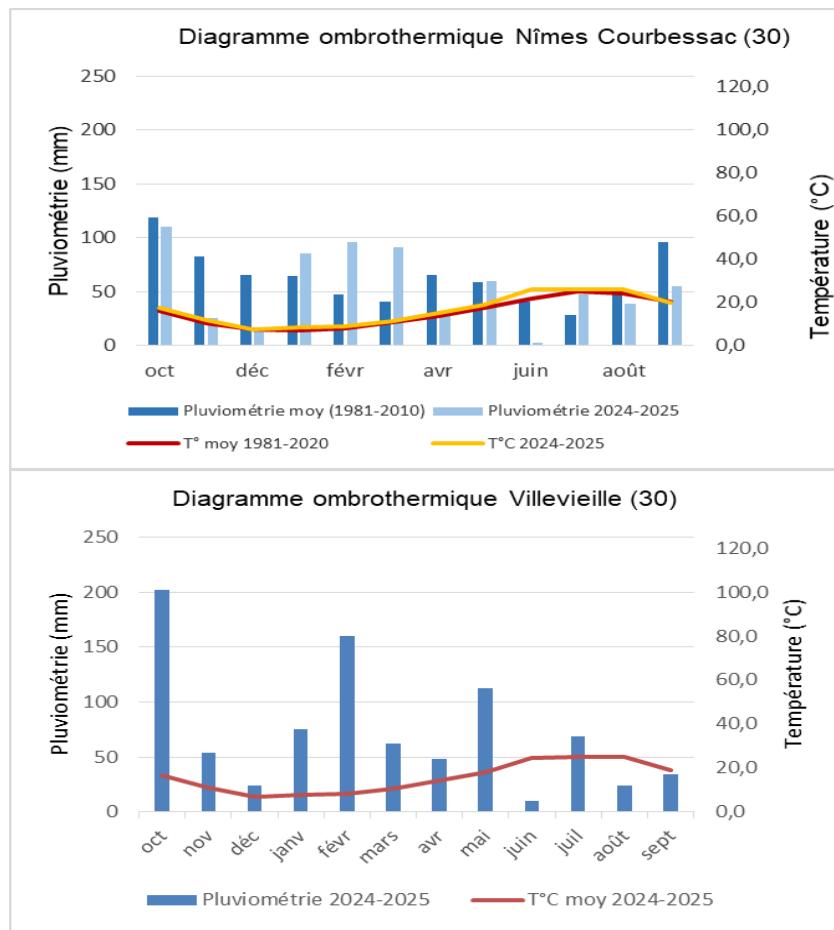
Le tableau ci-dessous fait apparaître les écarts pluviométriques mensuels les plus importants entre 2 stations. Ces valeurs permettent de mieux comprendre la contrainte hydrique et la variation de pression des maladies cryptogamiques comme le mildiou au niveau régional.

Ecarts pluviométriques remarquables mensuels entre 2 stations			
Mois	Station de Carcassonne	Station de Perpignan	écart en mm
oct	57,2	160,2	103,0
	Station de Nîmes	Station de Pouzolles	
nov	25,3	85,8	60,5
	Station de Perpignan	Station de Pouzolles	
jan	11,2	85,9	74,7
	Station de Carcassonne	Station de Nîmes	
fev	11,8	95,8	84
	Station de Nîmes	Station de Pouzolles	
juin	2,2	73,4	71,2
	Station de Carcassonne	Station de Perpignan	
juil	19,3	74,4	55,1

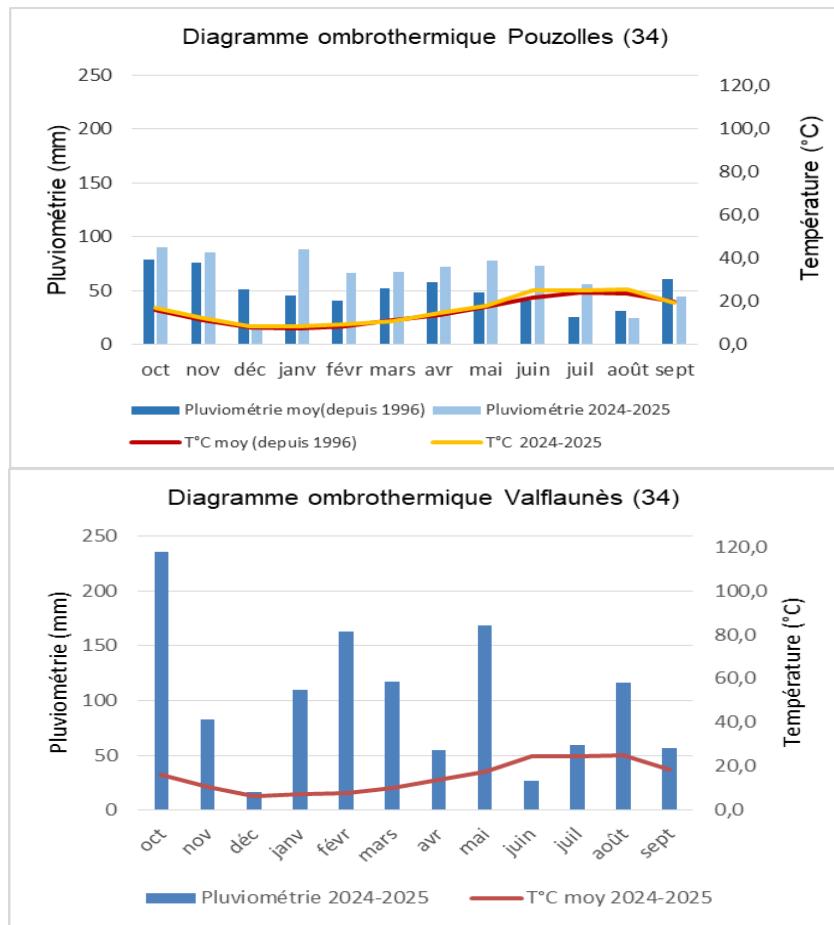
**x Aude**



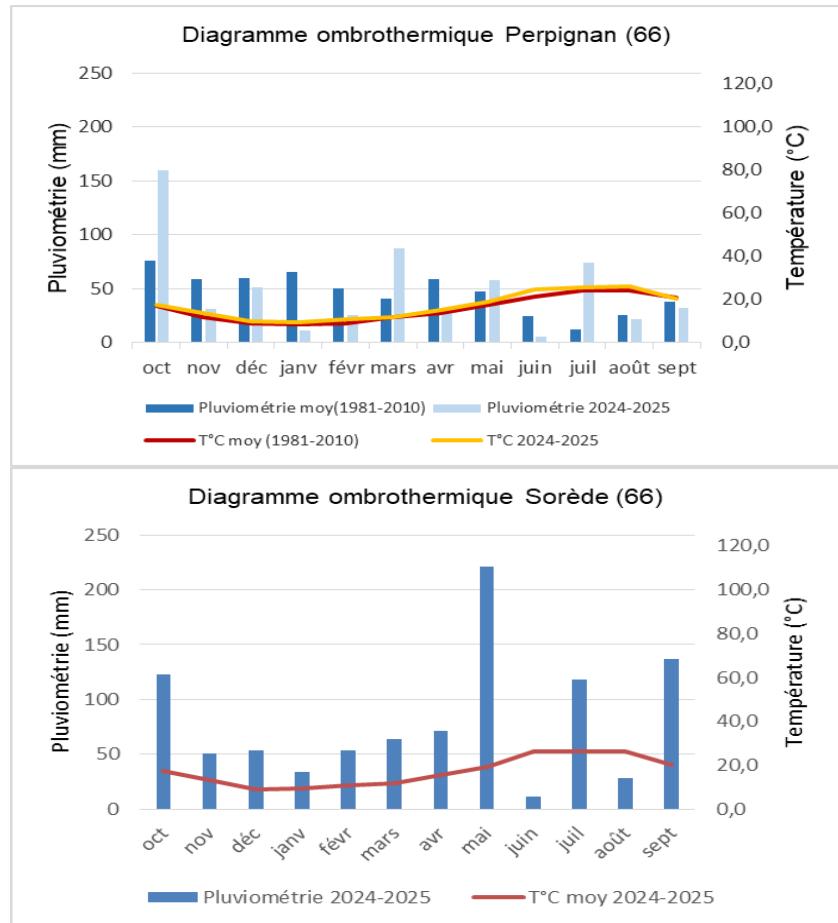
**x Gard**



## × Hérault



## × Pyrénées-Orientales



## × Accidents climatiques :

### Grêle :

- **Le 15 avril** : dans les Pyrénées-Orientales : secteur des Albères, des dégâts sur feuilles et inflorescences sont observés.
- **Le 19 avril** :
  - dans l'Aude : des dégâts sur la zone Ouest du département sont notés. Les pertes sont très variables allant de 5 à 95 %. Les communes impactées sont nombreuses dans le Limouxin, le Razès-Malepère, le Lauragais et le Cabardès.
  - dans le Gard : dans des communes du Salavès du Bassin quelques impacts sur feuilles sont observés dans les vignes, sans dégât significatif.
  - dans l'Hérault : quelques dégâts :
    - significatifs (feuilles trouées sans pour autant que les inflorescences soient touchées) sont signalés sur la communes de Caux et Mèze,
    - sans conséquence sur la végétation sont notés sur les communes d'Alignan du Vent, Babeau-Bouldoux, Bédarieux, Bousquet d'Orb, Caux, Creissan, Cruzy, Lauroux, Montagnac, Montouliers, Pégairolles de l'Escalette, Puissarguier, Quarante et Roujan.
- **Le 28 avril** : dans le Gard : dans la Vallée du Rhône Sud, très localement, de faibles dégâts sont notés.
- **Le 11 mai** : dans l'Aude : dans les Hautes Corbières dans la commune de Tuchan, les dégâts sont significatifs sur 12 ha avec des pertes allant de 70 à 90 %.
- **Le 19 mai** :
  - dans l'Aude : les communes concernées par cet épisode de grêle sont :
    - Alaigne, Donazac, Gaja et Villedieu, Loupia, Pauligne (tout ou partie de ces communes sont impactées à + de 70 %).
    - Ajac, Bellegarde du Razès, Escueillens et St Just de Bélengard, Lauraguel, Malras, Pomy, Routier et Villelongue d'Aude, Belvèze du Razès, Mazerolle du Razès, Hounoux, la Bezole (tout ou partie de ces communes présentent des dégâts de l'ordre de 30 à 70 %).
    - Digne d'Amont et Digne d'Aval et Limoux (dégradés entre 20 et 40 %)
    - Saint Martin de Villereglan et Malviès (dégradés entre 10 et 30 %).
  - dans l'Hérault : quelques dégâts dans les Hauts Coteaux à Caussiniojouls.
- **Le 04 juin** :
  - dans le Gard à la Rouvière, Corconne et Lecques. Les dégâts vont jusqu'à 30 % de pertes de récolte. D'autres communes sont concernées mais les dégâts sont très limités.
  - dans l'Hérault : dans le secteur de Vacquières. Des impacts sur baies sont notés mais le feuillage reste en bon état.
- **Le 23 juin** : dans l'Hérault : dans le Piscenois (Caux, Gabian, Lézignan la Cèbe, Pézenas, Pouzolles, Roujan, ...) et la Basse Vallée de l'Hérault (Bessan, Saint Thibery...). Les dégâts sont peu significatifs.
- **Le 30 juin** : dans l'Hérault : dans le Nord MontPELLIÉRAIS (secteur Pic Saint Loup), l'événement assez intense sur certains secteurs occasionne peu de dégâts sur la végétation (grappes au sol), dans les Hauts Coteaux (Roquebrun), des baies touchées sont observées.
- **Le 12 juillet** :
  - dans le Gard, à l'ouest de Bagnols sur Cèze, globalement les dégâts sont limités à l'exception de Colombier (Sabran) où des dégâts notables sont visibles dans quelques parcelles,
  - dans les Pyrénées-Orientales sur le secteur de la Haute Vallée de l'Agly, avec des dégâts ponctuels sur grappes de l'ordre de 80 % sur les communes de Cassagnes et Belesta.
- **Le 21 juillet** : dans le Gard, dans les Costières, dans les communes de Gallargues-le-Montueux, Codognan, Vergèze, Le Cailar, Aigues-Vives, Vauvert et Générac, les dégâts sont parfois significatifs (baies éclatées, feuilles hachées et rameaux lacérés) allant jusqu'à 50 % de perte de récolte.

### Echaudage :

- **Le 01 juillet** : dans le Gard et l'Hérault, localement quelques parcelles présentent des dégâts peu ou pas significatifs sur feuilles et grappes. Ce sont les cépages Roussanne, Piquepoul blanc, Chardonnay et Syrah qui sont les plus impactés.

- **Le 16 juillet :**
  - dans le Gard : des brûlures sur feuilles et grappes liées aux traitements sont régulièrement observées dans le département.
  - dans l'Hérault : des brûlures sur feuilles et des échaudages sur grappes sont notés. Les symptômes observés à ce jour ne sont pas ou peu significatifs. Ce sont les unités agroclimatiques du Montpelliérais, du Biterrois, du Minervois et de la Basse Vallée de l'Hérault qui semblent les plus impactés.
- Du 9 au 19 août dans le vignoble régional, des symptômes d'échaudage et flétrissement de baies sont régulièrement observés. Dans certaines parcelles, des brûlures sur feuilles sont aussi signalées.

## ✖ Autres observations

### Coulure et millerandage :

Dès début juin dans les Pyrénées-Orientales, un phénomène de coulure est observé dans certaines parcelles, notamment de Grenache, en zone précoce.

Au 17 juin, l'ensemble du vignoble régional est concerné. Les cépages les plus impactés sont les Grenaches, le Carignan, le Merlot, les Muscats.

A cette coulure s'ajoute le millerandage dans une moindre mesure par rapport à 2024.

### Stress hydrique :

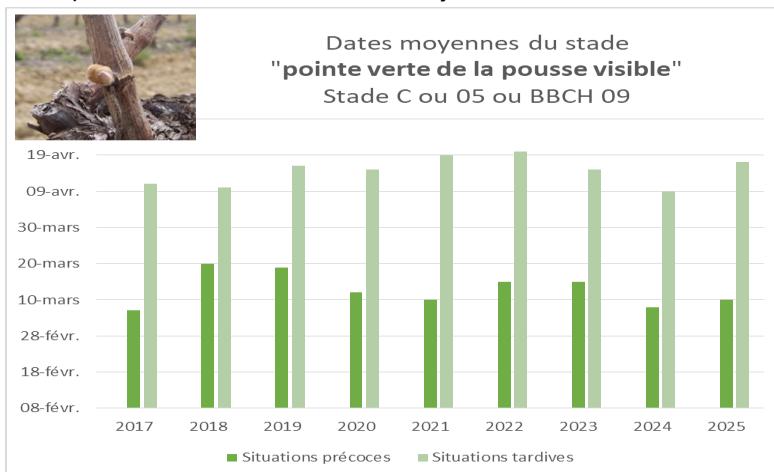
Les 1<sup>ers</sup> symptômes de sécheresse sont observés la semaine du 23 juin. Après une période de « confort hydrique », les vignes commencent à souffrir des fortes chaleurs et de l'absence de précipitations. Ces symptômes s'intensifient début juillet.

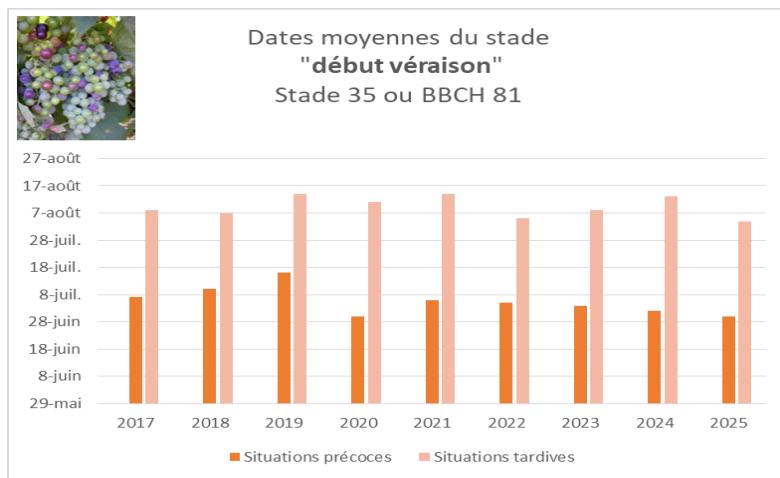
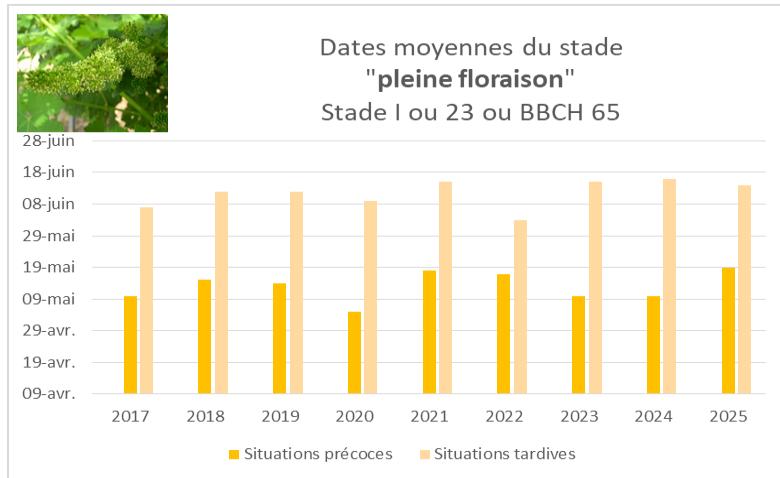
### Incendies :

- **Le 29 juin** dans l'Aude à Bizanet dans les Corbières la surface en vigne impactée est de 40 ha.
- **Du 5 au 8 juillet :**
  - Dans l'Aude : le **05 juillet** à Douzens, Moux, Foncouverte dans les Corbières : surface en vigne impactée : 132 ha.
  - Le **07 juillet** à Bages, Narbonne, Prat de Cest, Peyriac-de-Mer : surface en vigne impactée : 149 ha.
  - Dans l'Hérault, des dégâts sur vignes sont notamment signalés dans la Basse Vallée de l'Hérault à Castelhau de Guers, Mèze, Montagnac et Pomerols, le Montpelliérais à Mireval et Pignan, le Nord Montpelliérais à Saint Clément de Rivièrelle.
- **Le 26 juillet** dans l'Aude, à Sigean la surface impactée en vigne est de 74 ha.
- **Du 5 au 8 août**, dans l'Aude, un incendie s'est déclaré dans le massif des Corbières et des Hautes-Corbières (point de départ dans le secteur de Ribaute), il a été d'une grande ampleur et a concerné 935 ha de surface viticole. L'incendie a été officiellement éteint le **28 août**.

## • Stades phénologiques clés

En 2025, le débourrement intervient à la même période qu'en 2024 dans les situations précoces et on compte quelques jours de retard dans les situations tardives. Ensuite, la floraison arrive dans les parcelles précoces avec une semaine de retard par rapport à 2024 et à la même période qu'en 2024 pour les parcelles tardives. La véraison intervient globalement à la même période que le millésime 2024 dans les situations précoces et avec une dizaine de jours d'avance dans les situations tardives.





## MALADIES

### • Mildiou (*Plasmopara viticola*)

#### ✗ Biologie / épidémiologie

Le mildiou est dû à un pseudo-champignon, *Plasmopara viticola*, qui se conserve durant l'hiver sous forme « d'œufs » (oospores).

Dans notre région, la présence, mais aussi la pression de cette maladie, sont variables selon les années. La biologie de ce bio-agresseur est bien connue et la protection peut se raisonner.

Plusieurs éléments doivent être réunis simultanément pour que ce parasite contamine la vigne :

- les « œufs » d'hiver doivent être à maturité,
- la vigne doit présenter des organes verts : le champignon peut contaminer la plante dès le stade « éclatement des bourgeons » (D ou 06 ou BBCH 10),
- les conditions météo doivent être favorables : une pluie formant des flaques d'eau, accompagnée d'une température supérieure à 11°C permettant la germination des œufs d'hiver et la contamination des organes verts présents au sol ou éclaboussés.

Après un délai variable, la contamination primaire apparaît. A partir de ce moment-là, la découverte des foyers primaires est primordiale. Les symptômes s'apparentent à des taches d'huile sur les organes verts, essentiellement les feuilles, voire directement sur les inflorescences.

Le développement des contaminations secondaires sur les autres organes sera également conditionné par la climatologie (pluie, rosée, brouillard). Cependant, leur multiplication est beaucoup plus rapide.

#### ✗ Le mildiou en 2025

L'automne et le début d'hiver 2025, contrairement aux 2 millésimes précédents sont marqués par des pluies régulières et, localement des cumuls au-delà des normales saisonnières sont enregistrés. Les

conditions climatiques sont très favorables à la maturation des oospores (forme de conservation du mildiou). Le risque en sortie d'hiver est fort sur l'ensemble du vignoble régional.

Ensuite, les pluies du mois de mars maintiennent ces conditions favorables et les épisodes pluvio-orageux du 12 au 16 avril sont sources de contaminations. Ensuite, l'ensemble du vignoble régional sera régulièrement arrosé par des pluies printanières. Des épisodes estivaux, plus localisés entretiennent des conditions relativement favorables au maintien de la maladie..

#### \* Observations

Les conditions climatiques (pluies et hygrométries associées) du 12 au 16 avril engendrent des contaminations sur l'ensemble du vignoble. Les symptômes liés à ces contaminations sont observés dès le :

- 25 avril à Pézenas dans l'Hérault et Salses dans les Pyrénées-Orientales,
- 28 avril à Argeliers et Cuxac d'Aude dans l'Aude, puis Saint-Laurent-des-Arbres, Lédignan, Saint-Gilles et Vénézobres dans le Gard.

Localisation et expression des symptômes au cours de la campagne :	Caractéristiques des symptômes observés / pression de la maladie
<b>Du 25 au 29 avril :</b>  Les 1 <sup>ers</sup> foyers primaires sur feuilles sont observés le <b>25 avril</b> dans l'Hérault (Pézenas dans la Basse Vallée de l'Hérault) et <b>les Pyrénées-Orientales</b> (Salses dans la Plaine Nord Tech). Les jours suivants, de nouveaux foyers primaires sont régulièrement découverts dans les 4 départements :  <b>Aude</b> : Argeliers, Cuxac d'Aude, <b>Gard</b> : Saint-Laurent-des-Arbres, Lédignan, Saint-Gilles, Vézénobres, <b>Hérault</b> : Biterrois (Béziers, Capestang, Puissargues, Lespignan), Basse Vallée de l'Hérault (Pézenas, Fontès, Paulhan, Pouzolles, Villeveyrac, Bessan, Montblanc), Moyenne Vallée de l'Hérault (Le Pouget, Saint Jean de Fos, Claret), <b>Pyrénées-Orientales</b> : Salses, Sorède, Perpignan, Terrats, Montner, Rodès.	<b>Démarrage de la maladie : les symptômes sont issus des contaminations liées aux épisodes pluvio-orageux du 12 au 16 avril.</b>  Les foyers primaires sont découverts dans les secteurs les plus arrosés et dans les parcelles qui avaient suffisamment d'organes réceptifs.
<b>Du 30 avril au 6 mai :</b>  La présence de foyers primaires est maintenant généralisée à tout le vignoble régional sauf dans la Vallée de l'Orb Lodévois (34) et les Fenouillèdes et la Haute Vallée de l'Agly (66) où les stades phénologiques n'étaient pas réceptifs au moment des 1 <sup>ères</sup> pluies contaminatrices.	Multiplication des foyers primaires, symptômes sur feuilles, inflorescences et rameaux.  <b>Les pluies de fin avril et début mai engendrent de nouvelles contaminations sur l'ensemble des stations.</b>  <b>Le risque est fort.</b>
<b>Du 7 mai au 20 mai :</b>  Les symptômes (foyers primaires et repiquages) sont facilement visibles dans le vignoble régional et tout particulièrement dans l'Hérault (où 45 % des parcelles sont concernées) et une partie des Pyrénées-Orientales. Dans l'Hérault, des symptômes sur feuilles sont également notés sur variétés tolérantes.	<b>Début de période de forte sensibilité.</b>  Forte pression, début de la phase épidémique.
<b>Du 21 mai au 10 juin :</b>  <b>Aude</b> : nouveaux symptômes essentiellement localisés dans des parcelles ou secteurs sensibles. <b>Gard</b> : augmentation modérée du nombre de parcelles avec symptômes. La fréquence de symptômes varie de quelques taches par parcelles à de très nombreuses taches par souche. <b>Hérault</b> : 2/3 des parcelles sont concernées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• essentiellement des foyers primaires dans la Vallée de l'Orb Lodévois et le Nord Montpelliérais,</li> <li>• ailleurs, la maladie est très présente notamment dans les Hauts Coteaux, le Biterrois et la Basse Vallée de l'Hérault.</li> </ul> <b>Pyrénées-Orientales</b> : les symptômes restent facilement observés. Toutefois, le nombre de parcelles atteintes semble se stabiliser, les conditions climatiques (vent) étant moins favorables.	<b>Période de forte sensibilité en cours et la pression de la maladie est toujours très forte.</b>  Symptômes sur grappes et 1 <sup>ères</sup> pertes de récolte significatives notamment dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.
<b>Du 11 juin au 16 juillet :</b>  <b>Aude</b> : nouveaux symptômes sur feuilles et grappes avec notamment les 1 <sup>ers</sup> symptômes de rot-brun. <b>Gard</b> : nouveaux symptômes sur feuilles et plus particulièrement sur les secteurs Ouest et Nord-Ouest. Plus ponctuellement, dans des parcelles ou secteurs sensibles, des symptômes sur grappes (rot brun) sont visibles. <b>Hérault</b> : la maladie reste très présente au vignoble (92 % des parcelles) et les symptômes (nouveaux et anciens) restent fructifiés. Sur grappes,	<b>La sensibilité des grappes décroît mais le risque se maintient.</b>  L'évolution de la maladie reste épidémique. Les symptômes sur feuilles sont persistants.  Apparition de rot brun.

les anciens symptômes de rot gris restent sporulant et de nouveaux symptômes sont signalés (rot brun).

**Pyrénées-Orientales** : nouveaux symptômes sur feuilles généralisés, ils sont plus fréquemment observés dans les Aspres 1<sup>ers</sup> Coteaux et dans la Plaine Nord et Sud Tech.

#### A partir du 17 juillet :

**Dans le vignoble régional**, les nouveaux symptômes sont plus rares, et sont de moins en moins fructifiés. Localement, les orages peuvent relancer la maladie et l'apparition de taches sur les jeunes feuilles. Quelques symptômes de rot brun sont encore signalés.

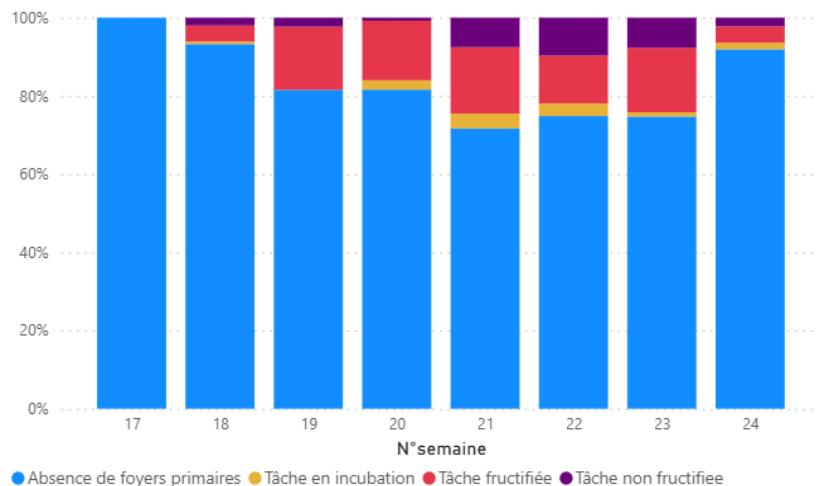
Le mildiou mosaïque est fréquent.

#### Fin de période de forte sensibilité des grappes. Le risque se stabilise.

Stabilisation progressive, mais symptômes persistants.

### Evolution de l'apparition des foyers primaires

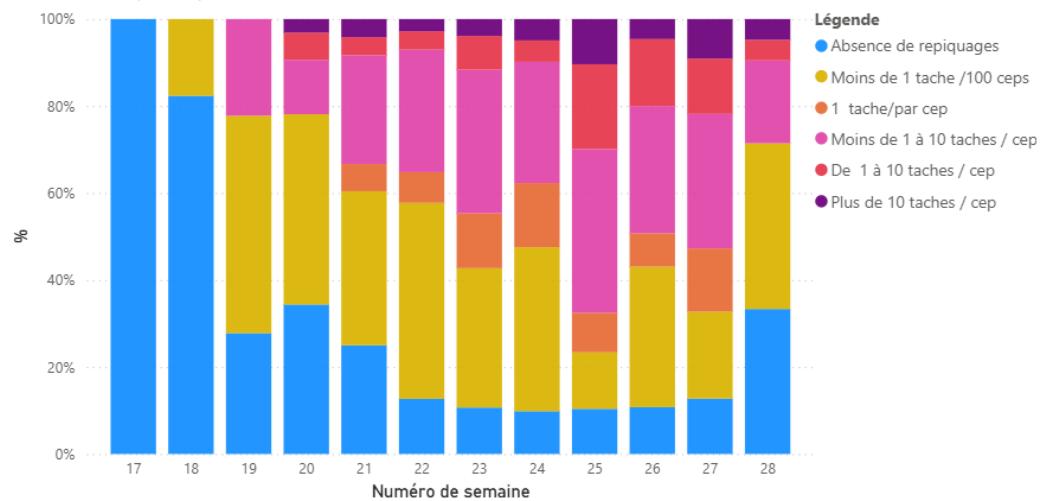
% du nombre de parcelles en fonction des numéros de semaine



● Absence de foyers primaires ● Tâche en incubation ● Tâche fructifiée ● Tâche non fructifiée

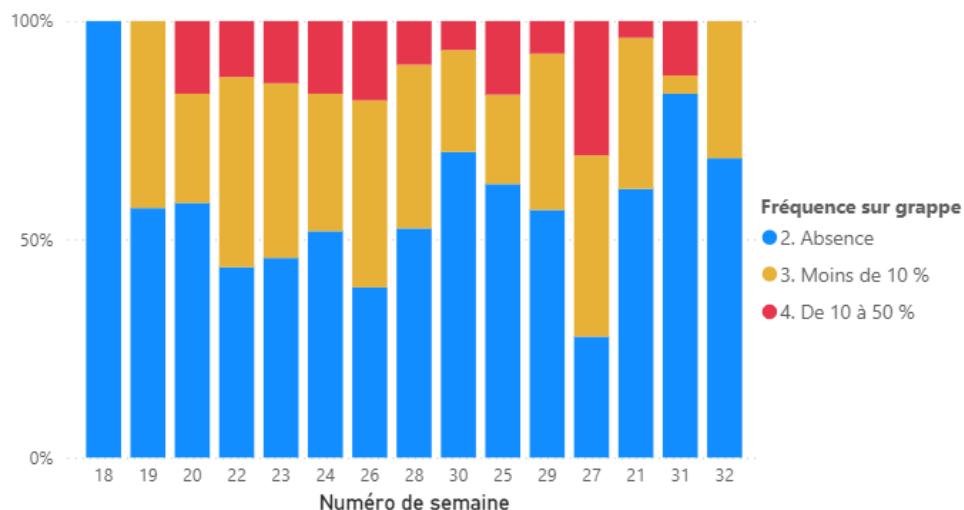
### Evolution des repiquages de mildiou sur feuille

% du nombre de parcelle par numéro de semaine



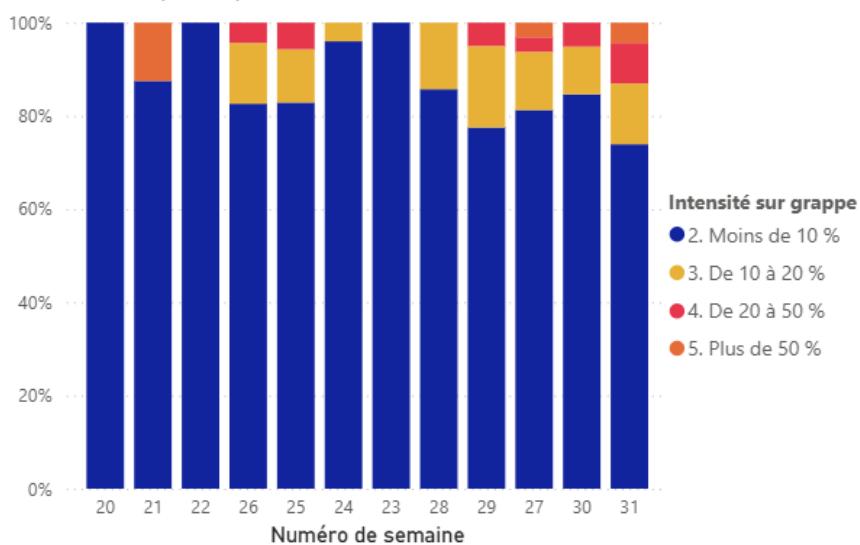
## Evolution de la fréquence des grappes touchées

% du nombre de parcelle par numéro de semaine



## Evolution de l'intensité sur grappes touchées

% du nombre de parcelle par numéro de semaine



## Modélisation

### Synthèse de l'IFV sur les données de la modélisation POTENTIEL SYSTEME version 2016

Le modèle prend en compte plusieurs notions distinctes :

Les contaminations pré-épidémiques :	Les contaminations virulentes (aussi appelées contaminations chaos) :	Les contaminations épidémiques :
Ce sont des épisodes de contaminations hétérogènes et de faibles ampleurs lorsque les œufs les plus précoces sont mûrs. Elles sont généralement sans gravité. L'évolution de cette variable déclenche la recherche des foyers primaires.	Souvent liées aux événements climatiques atypiques (forts cumuls de pluie). Elles sont plus souvent localisées mais de forte intensité.	Elles correspondent aux contaminations « classiques » et caractérisent le démarrage de l'épidémie.

En sortie d'hiver, le risque modélisé annoncé par le modèle était fort sur l'ensemble du vignoble régional dès le 1<sup>er</sup> avril. Avec un hiver particulièrement arrosé de façon généralisée, le risque infectieux est apparu fort pour un début de saison.

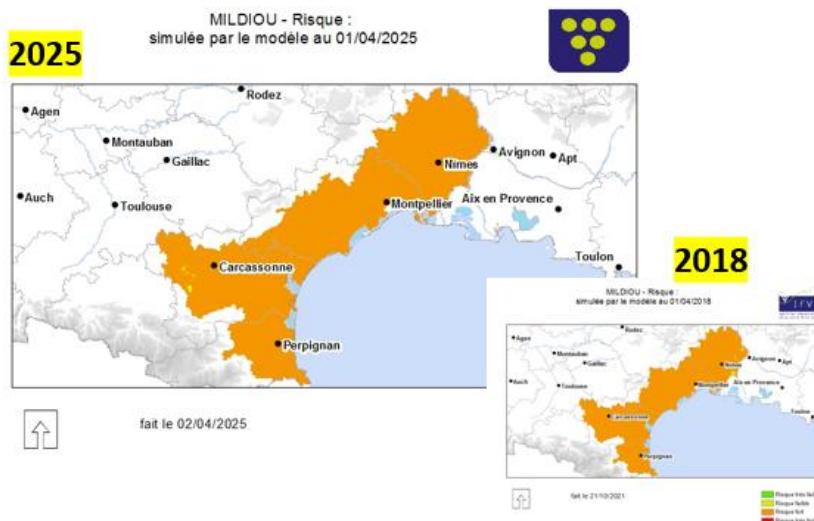
D'après le modèle, les 1<sup>ères</sup> contaminations pré-épidémiques ont été détectées par le modèle les 12 et 13 avril dans l'Aude, l'Hérault et le Gard. Dans le Gard, elles se caractérisent de façon plus virulente. Le 15 avril, des contaminations virulentes sont également enregistrées dans les Pyrénées Orientales dans la Plaine Sud Tech. Le 19 avril, de nouvelles contaminations pré-épidémiques sont généralisées à l'ensemble des secteurs de la région. Ces dernières apparaissent virulentes surtout dans le Gard et l'Hérault, et quelques secteurs de l'Aude (Cabardès, Haute-Vallée de l'Aude, Limouxin).

Les pluies du 26 au 29 avril marquent le démarrage des contaminations épidémiques, notamment sur les secteurs Audiois (Cabardès, Carcassonnais, Corbières occidentales Minervois Ouest) et Gardois (Salavès, Bassin Alésien, Vallée de la Cèze). Elles se généralisent ensuite sur presque toute la région avec les événements du 2 et 3 mai.

Par la suite, le modèle enregistre des contaminations épidémiques quasi-hebdomadaires sur presque tous les secteurs de l'Hérault et du Gard, ce qui a entraîné une augmentation parfois rapide de la fréquence théorique d'attaque (FTA). L'Aude et les Pyrénées Orientales restent touchés mais plus localement et plus tardivement dans la saison (juillet).

Au 15 juillet, plus de la moitié des secteurs de la région ont dépassé les 10 % de FTA issus de contaminations primaires, allant même jusqu'à 25 % dans le Sommiérois (30), les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb (34), les Aspres, et plus de 40 % dans la Plaine Sud Tech (66).

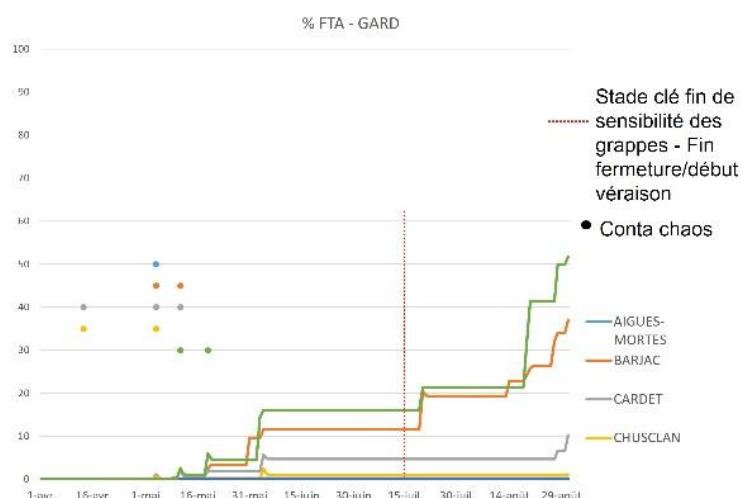
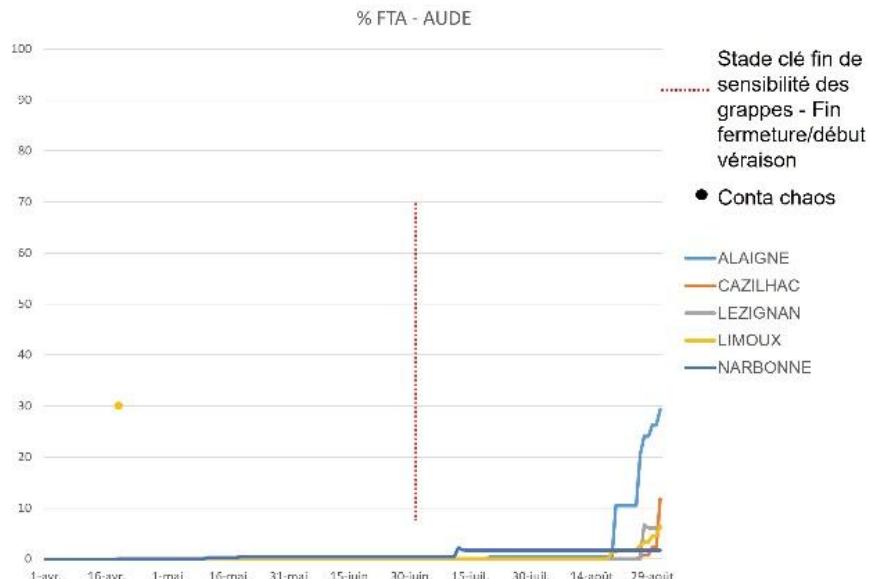
#### Risque en sortie d'hiver par le modèle potentiel système 2025 (comparable à 2018)

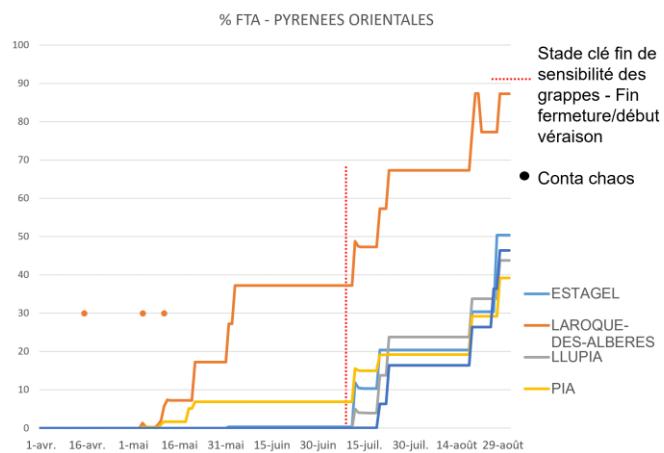
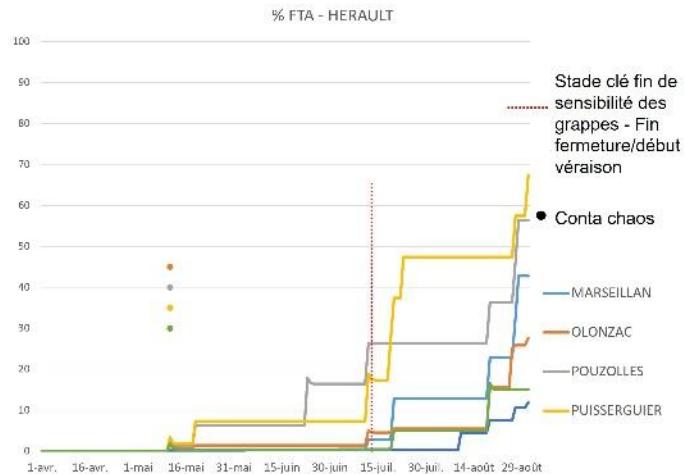


Le risque en sortie d'hiver de 2025 est comparable à celui de 2018 à la même période. Pour mémoire, 2018 est un millésime marqué par une très forte pression de la maladie sur l'ensemble du vignoble régional.

#### **Evolution de l'épidémie de mildiou vue par ce modèle (fréquence théorique d'attaque (en %) par département).**

La fréquence théorique d'attaque représente le % théorique des organes touchés par la maladie (feuilles et grappes confondues). Cet indice est la somme des contaminations primaires totales. Il ne tient pas compte des repiquages.





## Synthèse du CRIAM sur les données de la modélisation MILSTOP

stations \ périodes contaminations	21 au 27 juillet	14 au 20 juillet	7 au 13 juillet	30 juin au 6 juillet	23 au 29 juin	16 au 22 juin	10 au 15 juin	2 au 9 juin	26 mai au 1er juin	19 au 25 mai	12 au 18 mai	5 au 11 mai	28 avril au 4 mai	22 au 27 avril	14 au 21 avril	7 au 13 avril	31 mars au 6 avril	24 au 30 mars	17 au 23 mars
LEUGATE	9/4 -	- 26/4 1/5	13/5 1/5	20/5 2/5	7/6	-	-	-	-	18/7 24/7	15/7 21/7	21/7 29/7	20/7	-	-	-	-	-	
ALAIGNE	15/4 -	- 26/4 29/4	1/5 14/5	21/5 27/5	2/6 19 au 24/6	26 au 27/06	-	-	-	13/7 15/7	15/7 21/7	-	-	-	-	-	-	-	
LEZIGNAN	10/4 11/4	- 26/4 26/4	30/4 13/5	21/5 27/5	8/6	8/6	-	-	-	21/7 24/7	24/7 29/7	-	-	-	-	-	-	-	
CARCASSONNE	11/4 -	- 24/4 28/4	30/4 14/5	21/5 26/5	3/6 7/6	22/6	-	-	-	15/7 16/7	16/7 23/7	23/7 28/7	-	-	-	-	-	-	
MARBONNE	- -	- 13/5 -	12/5 13/5	20/5 27/5	8/6	8/6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
BAGNOLS SUR CEZE	12/4 -	- 28/4 25/4	2/5 14/5	22/5 28/5	4/6 7/6	19 au 24/6	-	-	-	7/7 15/7	21/7 25/7	-	-	-	-	-	-	-	
TAVEL	14/4 -	- 28/4 26/4	1/5 7/5	14/5 22/5	28/5	8/6	8/6	8/6	18 au 19/6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
GENERAC	11/4 14/4	- 28/4 25/4	2/5 5/5	14/5 21/5	29/5	-	7/6	-	-	6/7 15/7	17/7 29/7	29/7 31/7	-	-	-	-	-	-	
VALUVERT	9/4 11/4	- 28/4 23/4	1/5 4/5	12/5 20/5	28/5	-	7/6	23/6	-	6/7	-	-	-	-	-	21/7 28/7	31/7	-	
CARDET	17/4 17/4	- 28/4 26/4	3/5 8/5	15/5 23/5	29/5	8/6	8/6	8/6	22 au 24/6	-	4 au 6/7	14/7 17/7	24/7 31/7	-	-	-	-	-	
SOMMIERES	14/4 -	- 25/4 25/4	3/5 7/5	14/5 22/5	29/5	-	9/6	-	-	6/7	14/7 21/7	21/7 24/7	24/7 31/7	-	-	-	-	-	
BOURDIC	13/4 16/4	- 28/4 26/4	2/5 11/5	14/5 23/5	29/5	8/6	8/6	8/6	18 au 19/6	-	-	-	-	-	7/7 15/7	21/7 25/7	25/7 31/7	-	
ST JEAN DE FOS	15/4 16/4	- 26/4 26/4	26/4 10/5	13/5 23/5	28/5	8/6	9/6	-	-	7/7 14/7	17/7 25/7	25/7 31/7	-	-	-	-	-	-	
VALFLAUNES	15/4 17/4	- 27/4 26/4	27/4 10/5	14/5 23/5	30/5	8/6	8/6	23/6	-	6/7	14/7 21/7	21/7 24/7	24/7 31/7	-	-	-	-	-	
MARSEILLAN	10/4 11/4	- 26/4 25/4	24/4 4/5	12/5 20/5	28/5	8/6	7/6	24/6	-	4 au 7/7	14/7 21/7	21/7 24/7	24/7 31/7	-	-	-	-	-	
POUZOULLES	8/4 12/4	- 26/4 26/4	25/4 9/5	13/5 21/5	28/5	8/6	8/6	22 au 24/6	-	6/7	13/7 21/7	21/7 25/7	25/7 31/7	-	-	-	-	-	
BEZIERS	7/4 -	- 24/4 26/4	25/4 4/5	12/5 21/1	28/5	8/6	8/6	22 au 24/6	-	7/7	15/7 21/7	21/7 24/7	24/7 31/7	-	-	-	-	-	
ST CHRISTOL	14/4 -	- 25/4 25/4	26/4 7/5	14/5 22/5	29/5	-	7/6	23 au 24/6	25/6	6/7	14/7 21/7	21/7 24/7	24/7 31/7	-	-	-	-	-	
PRADES SUR VERNAZOBRE	10/4 -	- 26/4 26/4	26/4 10/5	13/5 21/5	28/5	8/6	8/6	21 au 24/6	28/6	7/7	12/7 21/7	21/7 24/7	24/7 30/7	-	-	-	-	-	
OLONZAC	7/4 12/4	- 26/4 26/4	26/4 11/5	13/5 21/5	27/5	8/6	8/6	21 au 24/6	-	-	-	-	-	-	15/7 16/7	16/7 24/7	24/7 30/7	-	
VILLEMAGNE LARGENTIERE	17/4 -	- 22/4 28/4	28/4 8/5	15/5 21/5	28/5	8/6	8/6	21 au 24/6	-	6/7	12/7 17/7	17/7 24/7	24/7 28/7	-	-	-	-	-	
FRONTIGNAN	8/4 11/4	- 26/4 25/4	24/4 13/5	12/5 20/5	31/5	8/6	7/6	24/6	-	7/7	-	-	-	-	21/7 24/7	24/7 31/7	31/7	-	
PLAISSAN	8/4 12/4	- 26/4 25/4	25/4 8/5	13/5 21/5	28/5	8/6	9/6	22 au 24/6	-	7/7	-	-	-	-	21/7 24/7	24/7 30/7	30/7	-	
LAURENS	12/4 -	- 27/4 26/4	26/4 11/5	13/5 21/5	28/5	8/6	8/6	22 au 24/6	27/6	5/7	12/7 17/7	17/7 24/7	24/7 30/7	-	-	-	-	-	
LAROQUE DES ALBERES	9/4 11/4	- 24/4 26/4	30/4 6/5	12/5 20/5	29/5	8/6	7/6	-	-	8/7	15/7 17/7	17/7 26/7	26/7 31/7	-	-	-	-	-	
PERPIGNAN RIVESALTES	7/4 -	- 28/4 27/4	1/5 13/5	12/5 20/5	29/5	8/6	11/6	-	-	6/7	15/7 16/7	16/7 25/7	25/7 31/7	-	-	-	-	-	
SAINTE PAUL FENOUILLET	13/4 -	- 26/4 28/4	1/5 13/5	14/5 -	28/5	8/6	8/6	-	-	-	-	-	-	-	15/7 21/7	21/7 24/7	24/7 30/7	-	

Date de sortie de symptôme, type de contamination et risque de sortie théorique :

-	pas de contamination	Foyer primaire - risque Moyen
■	repiquages	Foyer primaire - risque Fort
■■	Foyer primaire - risque Limite	Foyer primaire - risque Très Fort
■■■	Foyer primaire - risque Faible	

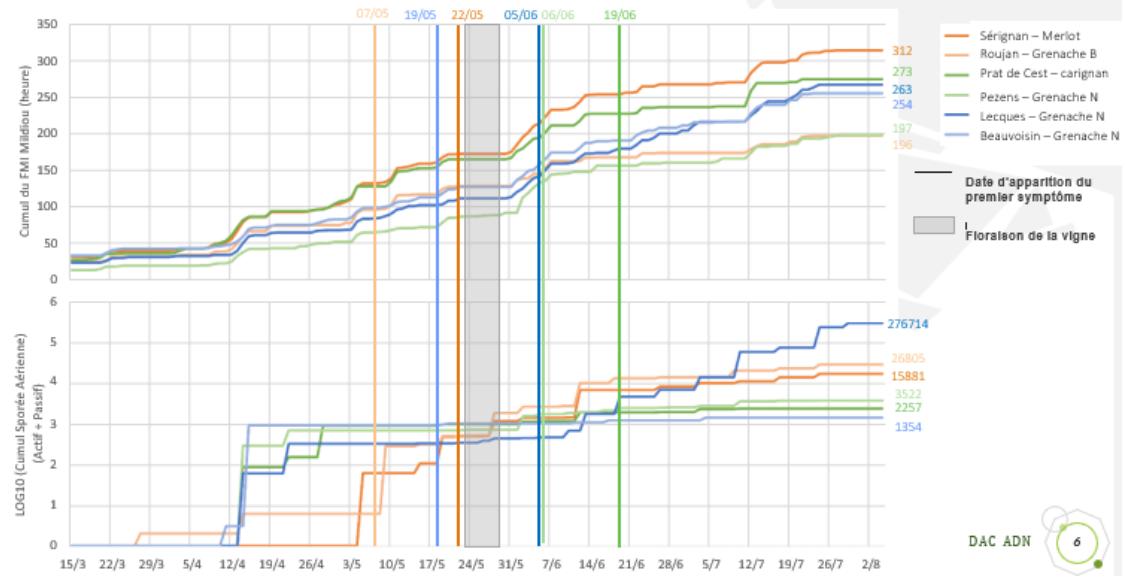
## Synthèse DAC ADN

Rappel de quelques définitions :

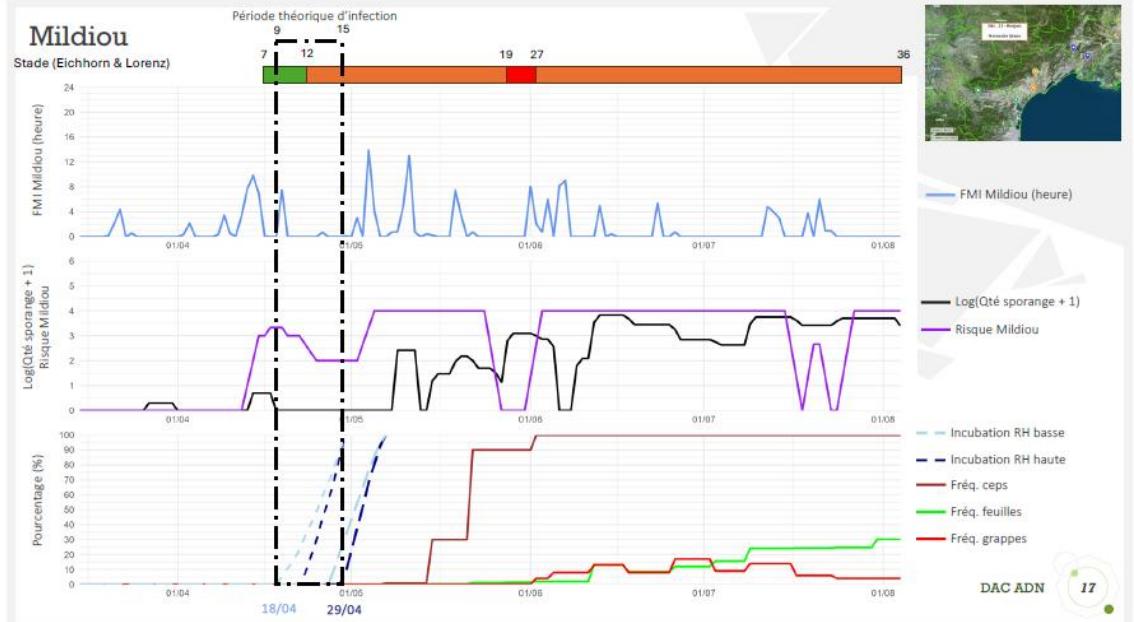
**Facteur Météo d'Infection (FMI)** : nombre d'heures dans une journée durant lesquelles les conditions météorologiques sont propices à une infection par le pathogène. Il prend en compte les variables horaires suivantes : températures, humidités, précipitations, déficit en pression vapeur, durée d'humectation et le point de rosée.

**Suivi de la sporée aérienne** : il se décompose en une étape de capture et une étape d'analyse en laboratoire. La détection de spores témoigne d'une activité des pathogènes dans les parcelles de suivis et, dans une moindre mesure, dans les parcelles environnantes.

### Mildiou – Comparaison cumul FMI / Sporée



Les 1<sup>ères</sup> captures de sporées significatives sont détectées entre le 11 et le 20 avril sur l'ensemble des parcelles. A cette période, les conditions climatiques sont favorables à une infection.



Pour la parcelle de Roujan présentée ci-dessus, on note que la période d'infection théorique est comprise entre le 18 et le 29 avril. Les 1<sup>ers</sup> symptômes y sont découverts le 30 avril. Après une baisse du risque sur la 2<sup>ème</sup> moitié du mois d'avril (absence de sporée et conditions climatiques moins favorables), il augmente à nouveau début mai. A cette période, des repiquages sont régulièrement observés sur la parcelle. Début juin tous les ceps sont atteints et des dégâts sur grappes sont notés. Le risque reste fort jusqu'à la fin de campagne avec une légère accalmie mi-juillet.

**A RETENIR :** cette campagne se caractérise par une forte sortie de foyers primaires à la suite des contaminations de la mi-avril. Ensuite, ce sont les épisodes pluvieux de fin avril et début-mai qui généralisent les contaminations secondaires et la présence de la maladie dans le vignoble régional. Tous les départements sont touchés, mais l'Aude dans une moindre mesure.

Les conditions climatiques des semaines suivantes conditionnent l'évolution constante de la maladie jusqu'à la mi-juillet. Malgré les températures caniculaires de la dernière décade de juin, les taches restent sporulées et la maladie se relance au 1<sup>er</sup> orage. Des pertes de récolte sont notées dès la mi-juin et jusqu'à la mi-juillet. A partir de fin-juillet, les symptômes se manifestent essentiellement sur jeunes feuilles. Même si la situation semble stabilisée, les symptômes restent fructifiés et le mildiou mosaïque est très présent.

#### *Symptômes de mildiou sur feuilles et inflorescences*



Nombreux foyers primaires



Symptômes sur inflorescences et mildiou mosaïque



#### • Oïdium (*Erysiphe necator*)

##### ✗ Biologie / épidémiologie

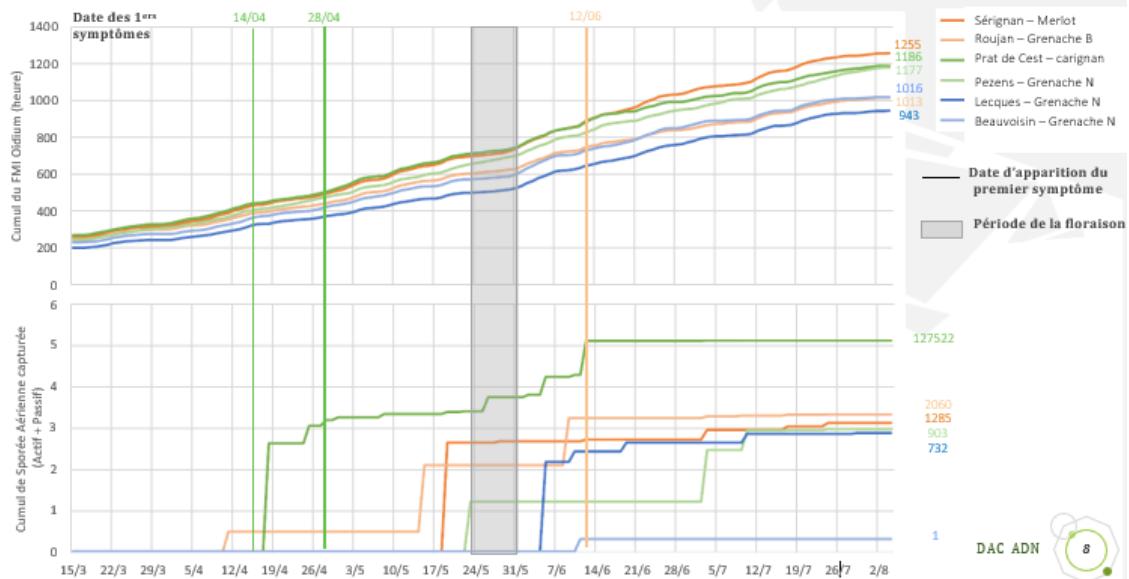
L'oïdium présente 2 formes de conservation hivernale : l'une asexuée aussi appelée « forme drapeau », l'autre sexuée dite « forme cléistothèce ». Ces 2 formes sont responsables au printemps des 1<sup>ères</sup> contaminations et du début de l'épidémie.

La « forme drapeau » est issue du processus de conservation hivernal du champignon sous forme de mycélium entre les écailles des bourgeons latents, et ne fait pas appel à la reproduction sexuée. Leur apparition est fonction du développement végétatif et de l'apparition du stade 1<sup>ères</sup> feuilles étalées.

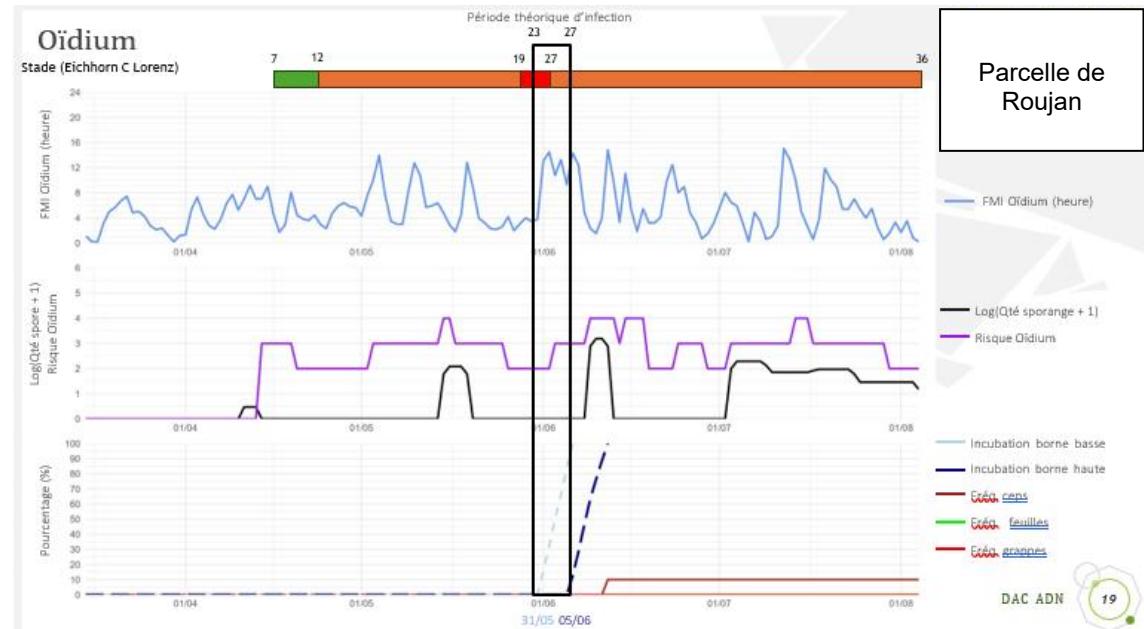
Qu'ils soient issus de la « forme drapeau » ou de la « forme cléistothèce », les cycles ont une durée variable en fonction des températures (température optimale 20 à 25°C).

## Modélisation Synthèse DAC ADN

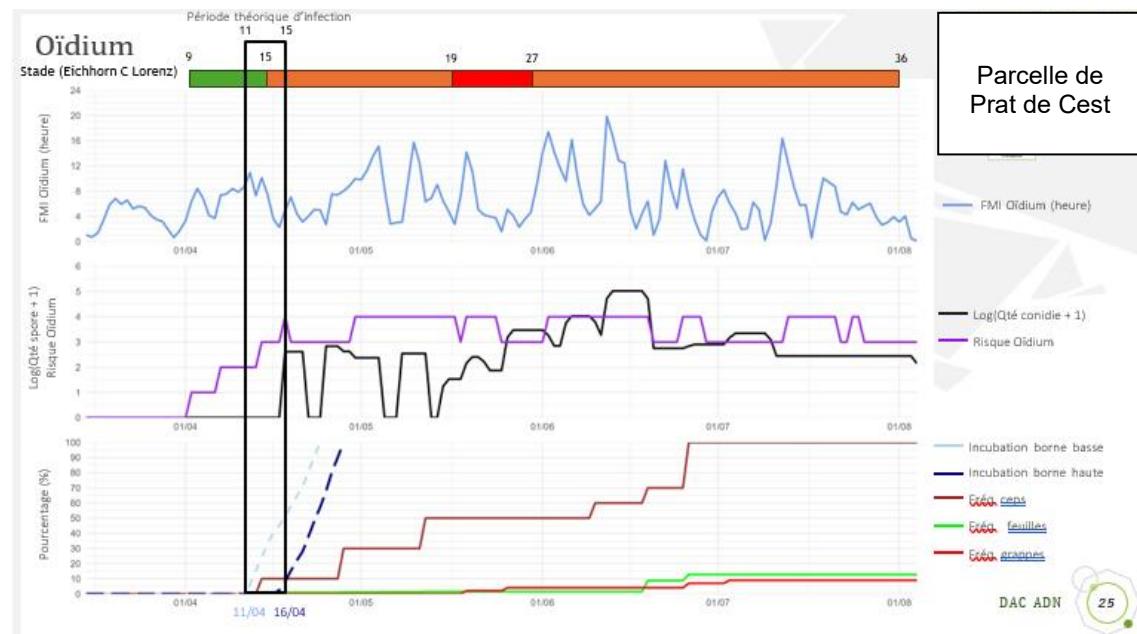
### Oïdium - Comparaison cumul FMI / Sporée



Les 1<sup>ères</sup> captures de sporées significatives sont détectées dans la 1<sup>ère</sup> décennie d'avril sur la parcelle de Roujan (34). A cette période des drapeaux sont détectés dans une parcelle environnante. Sur cette parcelle, les captures de sporées sont épisodiques jusqu'au mois de juillet où elles deviennent systématiques. De très rares symptômes sur feuilles et baies sont observés à partir du 12 juin avec une période théorique d'infection comprise entre le 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin.



En revanche, dans la parcelle de Carignan de Prat de Cest (11), les 1<sup>ères</sup> spores sont captées dans la 2<sup>ème</sup> décennie d'avril, alors que des symptômes y sont déjà visibles. Sur cette même parcelle, la sporée détectée chaque semaine sera ensuite régulière et importante jusqu'à la fin de la campagne. Le nombre de céps atteints par la maladie progresse pour atteindre les 100 % dès la fin du mois de juin.



### Observations

#### « Forme drapeau » (sur Carignan essentiellement) :

La « forme drapeau » apparaît en 2025 dans le courant de la 2<sup>ème</sup> semaine d'avril principalement sur Carignan en situation précoce dans :

- l'Aude : secteur du Littoral
- le Gard : Vallée du Rhône
- l'Hérault : unités agroclimatiques du Biterrois et de la Basse Vallée de l'Hérault.
- les Pyrénées-Orientales : Plaine Sud Tech

Les 1<sup>ers</sup> symptômes sur feuilles sont observés sur cépages sensibles :

- Le 15 avril dans les Pyrénées-Orientales
- le 29 avril l'Hérault
- le 06 mai dans l'Aude

Les 1<sup>ers</sup> symptômes sur inflorescences sont observés :

- le 13 mai dans l'Hérault
- le 20 mai pour l'Aude et les Pyrénées-Orientales
- le 2 juin pour le Gard.

Les 1<sup>ers</sup> symptômes sur grappes (pédoncules, puis sur baies) sont observés à partir du 03 juin au niveau du vignoble régional.

### L'oïdium en 2025

Le démarrage de la maladie se caractérise classiquement sous la forme « drapeaux ».

La fréquence des parcelles impactées augmente progressivement avec d'autres cépages comme le Chardonnay, les Grenaches et la Roussanne.

Les organes néoformés comme les feuilles et les inflorescences sont attaqués dans le courant du mois de mai.

Les repiquages du champignon sont visibles sur feuilles, la fréquence est en augmentation (exemple dans les Pyrénées-Orientales jusqu'à 54 % de feuilles avec présence du champignon sont notées), notamment dans les parcelles qui présentaient initialement des drapeaux.

A partir de la floraison, stade de sensibilité maximum, on note une augmentation de la fréquence des symptômes sur inflorescences et grappes.



Symptômes de type « drapeau »



Symptômes d'oïdium sur feuille juvénile



Symptômes d'oïdium sur

Dès le stade majoritaire « baies à taille de pois », la pression de la maladie s'accentue sur pédicelles, grappes et parfois sur feuilles. La fréquence dans les parcelles observées est en augmentation significative (exemple dans l'Hérault l'augmentation des parcelles concernées évolue de 38 à 44 % en 8 jours et dans le Gard, la fréquence des grappes avec symptômes peut atteindre 35 %).

Par la suite, la maladie continue sa progression principalement dans les parcelles atteintes. Néanmoins, il est important de mentionner que la majorité du vignoble est saine.

A l'approche de la fermeture de la grappe, une tendance à la stagnation des symptômes est notée suite à la canicule de la fin du mois de juin (températures maximales anormalement élevées et faible hygrométrie).

Au début véraison, à la fin de la période de forte sensibilité, les symptômes n'évoluent plus, cependant sur les parcelles les plus impactées, le champignon reste actif. Des éclatements de baies sont observés sur essentiellement sur Muscat à Petits Grains et Carignan et ce jusqu'au mois d'août.

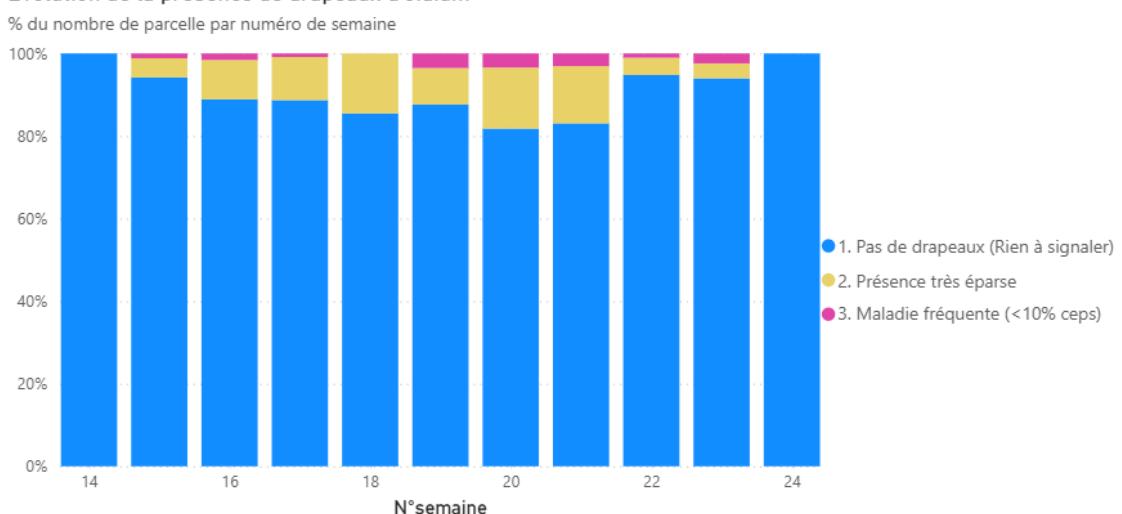
Dans certaines situations, la forme sexuée (cléistothèce) est visible sur feuilles.



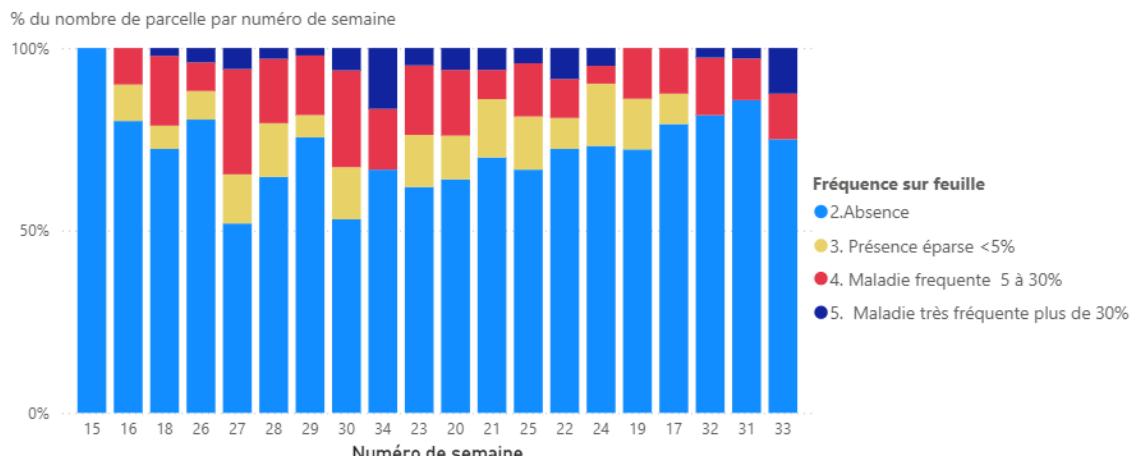
Symptôme d'oidium sur grappe

x

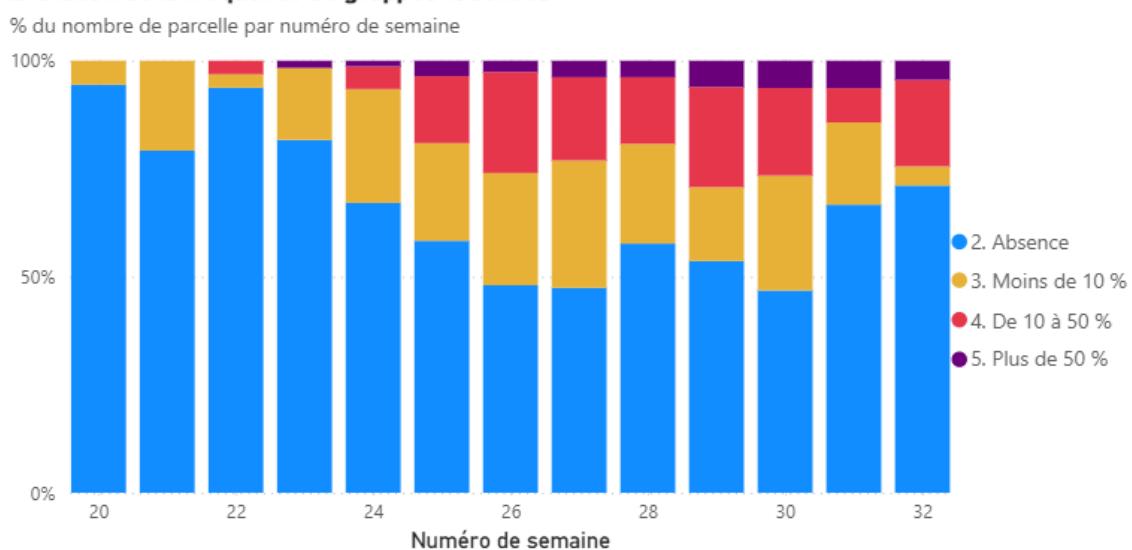
#### Evolution de la présence de drapeaux d'oidium



## Evolution de la fréquence d'oidium sur feuilles



## Evolution de la fréquence de grappes touchées



**A RETENIR :** les 1<sup>ères</sup> contaminations sous la forme « drapeau » sont relevées dans le courant de la 2<sup>ème</sup> semaine du mois d'avril. Conséutivement, les symptômes sur feuilles sont notés à partir de mi-avril et sur inflorescences à partir de la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois de mai. La pression augmente progressivement avec des symptômes sur baies et pédicelles dès la fin floraison et particulièrement au stade « baies à taille de pois »

Au stade « fermeture de la grappe », les symptômes sont particulièrement visibles sur feuilles juvéniles et la maladie provoque des éclatements de baies sur les parcelles les plus impactées initialement.

A véraison complète, la propagation de la maladie ralentit sauf dans les parcelles déjà bien impactées où l'on note des pertes de récoltes parfois significatives.

**Au final, la campagne 2025 se caractérise globalement par une fréquence de parcelles touchées moyenne avec une intensité d'attaque importante mais très localisée.**

### • Black rot (*Guignardia bidwellii*)

#### ✗ Biologie / épidémiologie

Le black rot est dû à un champignon *Guignardia bidwellii* dont les conditions de développement sont proches de celles du mildiou. Il affectionne particulièrement les séquences pluvieuses générant des longues périodes d'humectation et peut se développer à des températures plus fraîches que le mildiou (dès 8-9°C dans la pratique).

Ce champignon se conserve sous forme de périthèces présents sur les grappes momifiées et les vrilles durant l'hiver.

La prophylaxie basée sur l'élimination des organes atteints (enfouissement, brûlage) permet de limiter les contaminations sans toutefois suffire en cas d'inoculum très fort et de conditions très favorables au parasite.

### × Le black rot en 2025

Localisation et expression des symptômes au cours de la campagne :	Caractéristiques des symptômes observés / pression de la maladie
<p>Les 1<sup>ers</sup> symptômes sur feuilles sont observés à partir du <b>22 avril</b> dans l'<b>Hérault</b> sur une parcelle historique d'Artaban et à partir du <b>25 avril</b> dans le <b>Gard</b> dans la plaine de Beaucaire et la Vallée de la Cèze dans des parcelles sensibles.</p> <p>La semaine suivante, de rares nouveaux symptômes (fructifiés) sur feuilles sont visibles dans la Basse Vallée de l'Hérault.</p>	<p>Ces symptômes sont issus des pluies du 2 avril puis du 12 et 13 avril.</p> <p>Les symptômes sur feuilles (sans ou avec des débuts de fructifications) sont visibles dans des parcelles avec historique sans perte de récolte.</p>
<p><b>Du 5 mai au 19 mai:</b></p> <p>Les 1<sup>ers</sup> symptômes sur feuilles sont visibles dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>L'Aude</b> : le <b>12 mai</b> dans les communes de Coursan et Portel-des-Corbières dans l'Est du département et dans les communes de Pezens, Carlipa, Arzens, Lauraguel dans l'ouest du département.</li> <li>○ Les <b>Pyrénées-Orientales</b> : le <b>02 mai</b> dans les secteurs des Aspres 1<sup>ers</sup> Coteaux et du Bas Conflent.</li> </ul> <p>De nouveaux symptômes sur feuilles sont observés le <b>05 mai</b> et le <b>12 mai</b> dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le <b>Gard</b> : dans l'ensemble du département à l'exception des Sables et du Sud des Costières. Ponctuellement des symptômes sur rameaux sont visibles.</li> <li>○ L'<b>Hérault</b> : dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Minervois, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, du Montpelliérais et du Nord, Montpelliérais.</li> </ul>	<p>Si les symptômes sont très limités dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, leur fréquence est plus importante dans le Gard et l'Hérault.</p> <p><b>Le risque est en augmentation. De Moyen à Fort le 6 mai il passe à Fort le 13 mai, notamment pour le Gard et l'Hérault.</b></p>
<p><b>Du 19 mai au 25 mai :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Aude</b> : des symptômes sont observés sur l'ensemble du département.</li> <li>○ <b>Gard</b> : de nouveaux symptômes sur feuilles sont observés dans les Costières et la Vallée du Rhône sud, dans des parcelles avec ou sans historique. Dans le reste du département, pas d'évolution observée.</li> <li>○ <b>Hérault</b> : des taches sur feuilles sont observées dans les unités agroclimatiques des Haut Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Nord Montpelliérais. Des sorties sur inflorescences sont visibles dans le Nord Montpelliérais, Montpelliérais, Vallée de l'Hérault, le Biterrois et le Minervois.</li> <li>○ <b>Pyrénées-Orientales</b> : de nouvelles taches sont observées dans le département. La fréquence des parcelles touchées augmente dans les secteurs des Aspres 1<sup>ers</sup> Coteaux et du Bas Conflent.</li> </ul>	<p>Dans le Gard et l'Hérault, environ 60 % des parcelles du réseau présentent des taches.</p> <p>L'intensité des attaques varie de quelques taches sur feuilles dans la parcelle à plusieurs taches/cep avec des symptômes en « coup de fusil » parfois observés.</p> <p><b>Le risque est Fort et continue d'augmenter</b></p>
<p><b>Du 26 mai au 9 juin :</b></p> <p>Des symptômes sont toujours observés dans l'ensemble du vignoble régional.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Aude et Pyrénées-Orientales</b> : pas de nouveau symptôme observé. La fréquence des parcelles touchées reste stable.</li> <li>○ <b>Gard</b> : de nouvelles sorties de symptômes sont visibles dans tout le département à l'exception des Sables. La fréquence et l'intensité de ces extériorisations restent faibles.</li> <li>○ <b>Hérault</b> : de nouveaux symptômes sont observés fin mai dans les Hauts Coteaux et la Vallée de l'Orb Lodévois. Dans la Moyenne Vallée de l'Hérault, la maladie est désormais présente dans toutes les parcelles du réseau d'épidémiologie surveillance avec une fréquence allant de 5 à 100 % des ceps atteints. Peu de symptômes sur inflorescences sont détectés.</li> </ul>	<p>La fréquence des parcelles concernées par la maladie se stabilise pendant cette période.</p> <p><b>Le risque se maintient.</b></p>
<p><b>Du 10 au 30 juin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Aude</b> : peu de nouveaux symptômes observés.</li> <li>○ <b>Gard</b> : une extériorisation de symptômes est observée pendant la dernière décennie de juin sur grappes :</li> </ul>	<p>L'extériorisation des symptômes liée aux orages localisés de début juin est notée dans le Gard</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- dans la Vallée de la Cèze, des pertes de récoltes sont notées,</li> <li>- localement dans le Bassin Alésien en fréquence faible à moyenne.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Hérault</b> : pas de nouveau symptôme observé sauf dans la Moyenne Vallée de l'Hérault, sur baies le 23 juin.</li> <li>○ <b>Pyrénées-Orientales</b> : quelques nouveaux symptômes sont notés sur baies en fréquence faible le 16 juin.</li> </ul>	<p>principalement et très localement dans l'Hérault.</p> <p><b>La période de forte sensibilité est en cours. Le risque est Moyen à Faible.</b></p>
<p><b>Du 1<sup>er</sup> au 28 juillet :</b></p> <p><b>Globalement, dans le vignoble régional</b>, la maladie se stabilise.</p> <p>Les nouveaux symptômes s'observent sur variétés partiellement résistantes au mildiou et à l'oïdium dans le Gard et l'Hérault. Des pertes de récoltes sont notées.</p> <p>De nouveaux symptômes sont observés en fréquence faible sur feuilles et grappes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Gard</b> : dans le Bassin Alésien et dans une moindre mesure dans le Sommiérois et la Vallée de la Cèze.</li> <li>○ <b>Hérault</b> : Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Biterrois.</li> </ul>	<p><b>Le risque diminue à la fermeture de la grappe mais les grappes restent sensibles jusqu'à véraison complète.</b></p>
<p><b>A partir de début août :</b></p> <p><b>Globalement, dans le vignoble régional</b>, la maladie se stabilise.</p>	<p>Du fait de l'avancement des stades phénologiques, le risque baisse.</p>

**A RETENIR :** en 2025, les conditions climatiques printanières sont très favorables au développement du black rot dans l'ensemble du vignoble régional. La maladie s'installe progressivement dans les secteurs sensibles jusqu'à début juillet. La fréquence des parcelles touchées est supérieure à celles de 2024.

Symptômes black-rot sur feuilles et baies



Sortie en cours

Symptômes fructifères

Symptômes sur baies sans ou avec pycnides

# RAVAGEURS

Les lépidoptères que sont les tordeuses de la grappe peuvent engendrer de gros dégâts sur la vigne.

Les différents stades biologiques de cette famille de ravageurs sont plus ou moins nuisibles pour la vigne. Ils sont au nombre de 4 :

- chrysalides,
- papillons,
- œufs,
- chenilles.

Dans la région Languedoc-Roussillon, l'espèce la plus importante est l'eudémis qui est présente dans les 4 départements. S'ajoute la pyrale du Daphné qui se développe de plus en plus.

Les autres espèces sont présentes mais leur répartition géographique ne recouvre pas l'ensemble du vignoble régional.

## • Eudémis (*Lobesia botrana*)

### ✗ Eléments de biologie :

*Espèce la plus répandue dans le vignoble régional, et qui pose le plus de problèmes chaque année.*

*3 générations par an.*

*Hiverne sous forme de chrysalide.*

*2 types de dégâts selon les générations :*

- *1<sup>ère</sup> génération : boutons floraux grignotés et glomérules.*
- *2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> générations : baies perforées en foyer.*



### Rappel des seuils indicatifs de risque :

#### En 1<sup>ère</sup> génération :

- soit 5 à 10 pontes pour 100 inflorescences,
- ou 50 à 80 larves pour 100 inflorescences dans les saumurages.

*En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> génération : 5 à 10 pontes pour 100 grappes.*



#### ✗ 1<sup>ère</sup> génération :

En 2025, les 1<sup>ères</sup> captures de papillon de 1<sup>ère</sup> génération sont observées début avril dans 3 unités agroclimatiques précoces de l'Hérault. Ensuite le vol débute dans les secteurs précoce de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales la 2<sup>ème</sup> semaine d'avril et s'étend aux autres secteurs précoce de l'Hérault. Puis le vol se généralise sur l'ensemble du vignoble régional. Les captures sont souvent irrégulières et faibles à moyennes.

Les 1<sup>ères</sup> pontes sont observées en zone précoce sur une parcelle des Pyrénées-Orientales le 14 avril. La semaine suivante, les 1<sup>ers</sup> dépôts de pontes sont observés dans le Gard et l'Hérault et continuent dans les Pyrénées-Orientales.

Le seuil de risque de 10 pontes pour 100 inflorescences est rarement atteint dans le vignoble régional, tout au long de cette 1<sup>ère</sup> génération.

A partir du 13 mai, les 1<sup>ers</sup> glomérules sont observés dans l'Hérault. La semaine suivante ils sont observés dans le Gard puis les Pyrénées-Orientales et l'Aude. Les larves sont visibles dans les saumurages de l'Hérault (jusqu'à 44 larves pour 100 grappes observées le 26 mai). Peu de dépassements de seuils de nuisibilité sont notés dans le vignoble régional.

Début juin, au niveau régional, la génération se termine sur un niveau de dégâts globalement faible à moyen dans le vignoble régional. Cependant dans l'Hérault quelques parcelles présentent des niveaux de glomérules allant jusqu'à 204 glomérules sur 100 grappes observées.



*Eudémis : dégâts de G1 : glomérules*

## x 2<sup>ème</sup> génération

Le vol de 2<sup>ème</sup> génération démarre la 1<sup>ère</sup> semaine de juin en zones précoces de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, puis la semaine suivante dans l'Aude et le Gard. Il se généralise dans les autres zones les semaines suivantes. Les captures sont souvent hétérogènes.

Les 1<sup>ers</sup> dépôts de pontes sont observés en zones précoces du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales dès la 2<sup>ème</sup> semaine de juin et la semaine suivante dans l'Aude. Des dépassements de seuils réguliers sont notés dans le Gard dès cette 2<sup>ème</sup> semaine.

La semaine du 24 juin voit des dépôts de pontes dans tous les départements, avec des dépassements de seuil de risque réguliers notamment dans l'Hérault.

Cette semaine-là, les 1<sup>ères</sup> éclosions sont visibles dans le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

La 1<sup>ère</sup> semaine de juillet, les vols diminuent et sont en voie de se terminer sur l'ensemble des secteurs du vignoble régional. Les dépôts de pontes se poursuivent, les larves et les foyers de perforations sont visibles. Des dépassements de seuil de nuisibilités sont réguliers dans le Gard et l'Hérault. L'Aude et les Pyrénées-Orientales voient un niveau de pression plus faible.

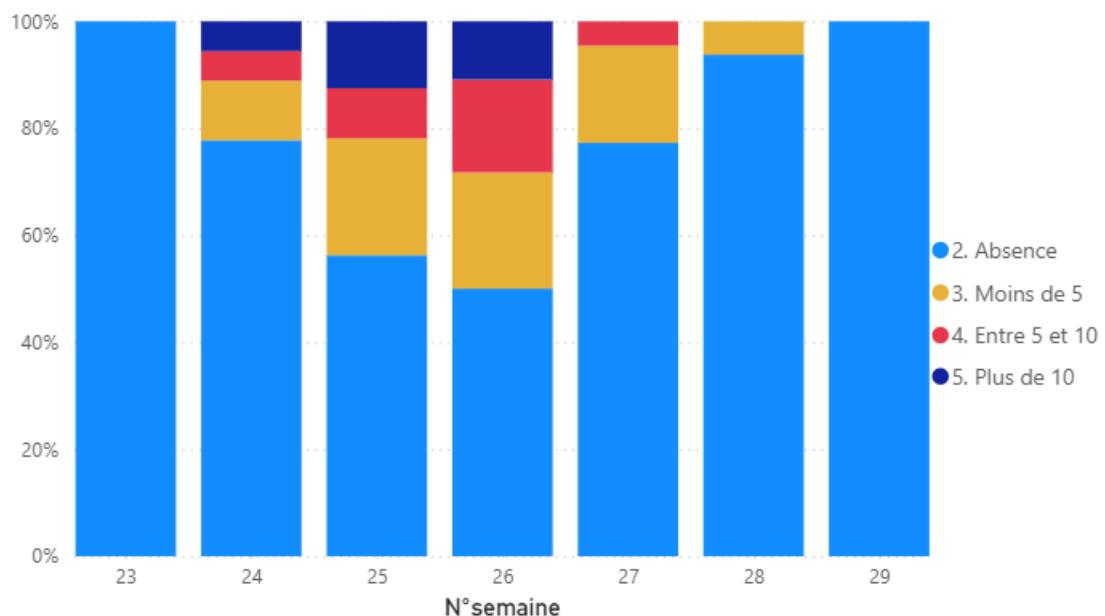
Au final, le niveau de pression de cette 2<sup>ème</sup> génération est globalement de faible à moyen. Cependant dans le Gard et l'Hérault ce niveau de pression est fort sur de nombreuses parcelles.



*Eudémis : dégâts de G2  
Foyers de perforations*

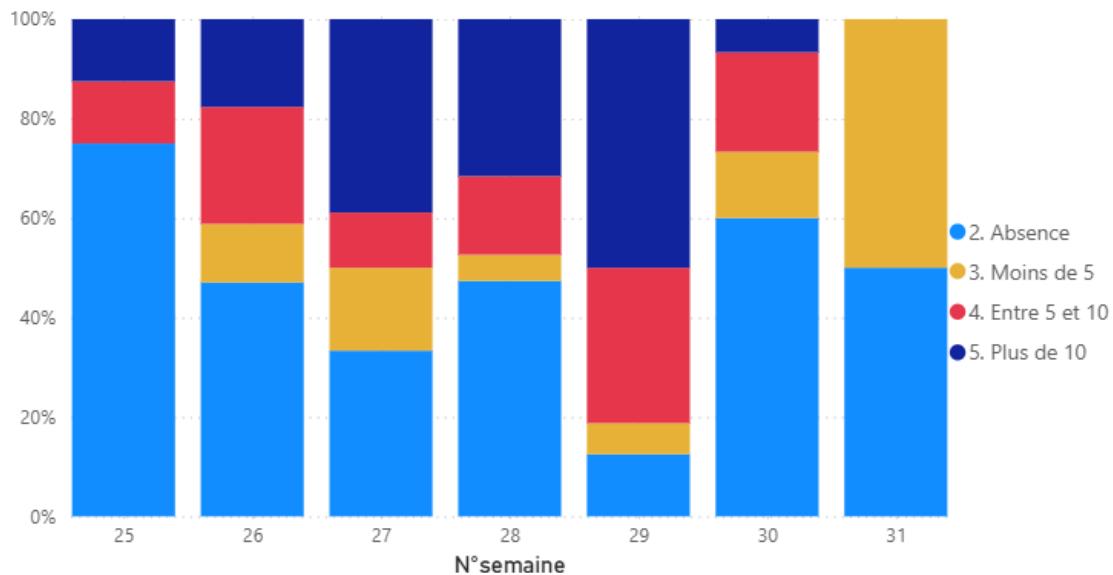
### Evolution des pontes viables en 2<sup>ème</sup> génération

% du nombre de parcelle par numéro de semaine



### Evolution des foyers de perforations en 2 ième génération

% du nombre de parcelle par numéro de semaine



#### x 3ème génération

Le vol de 3ème génération débute dans le courant de la 2ème décade de juillet dans les zones précoces du vignoble régional. Puis il se généralise à l'ensemble du vignoble régional.

Les 1ers dépôts de pontes sont observés 2ème décade de juillet en zones précoces du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. La semaine suivante, l'Aude voient le début des dépôts de pontes.

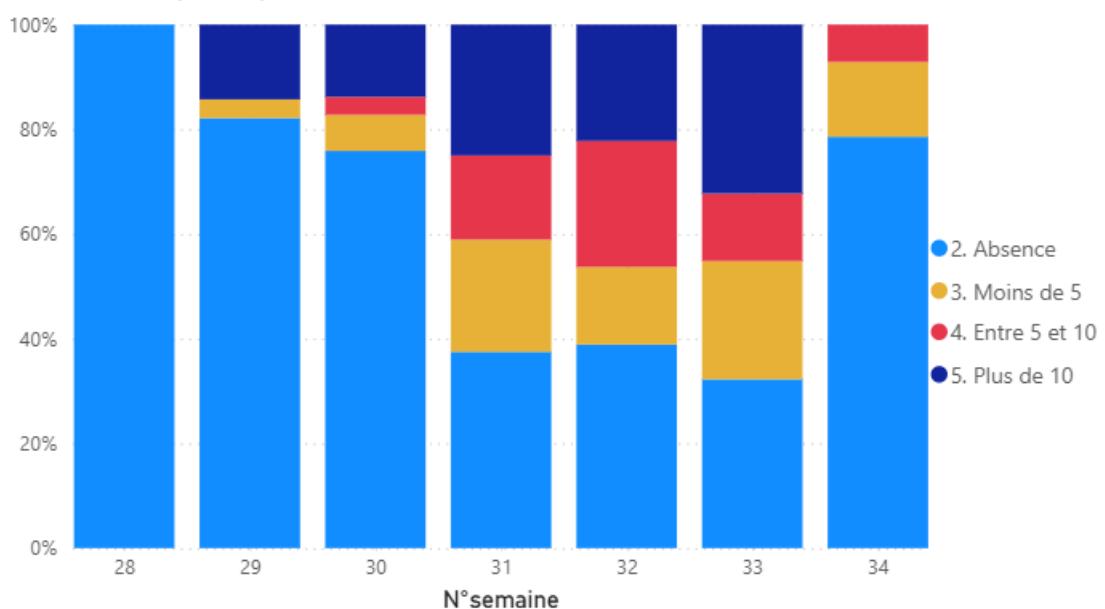
Les dépôts de pontes sont localement importants et étendus dans le temps. Des dépassements de seuils de nuisibilité sont très régulièrement notés dans le Gard et l'Hérault. L'Aude et les Pyrénées-Orientales sont moins concernés.

Dans le courant de la dernière semaine de juillet, les 1ers foyers de perforations sont visibles en zones précoces de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, puis la semaine suivante dans l'Aude et le Gard.

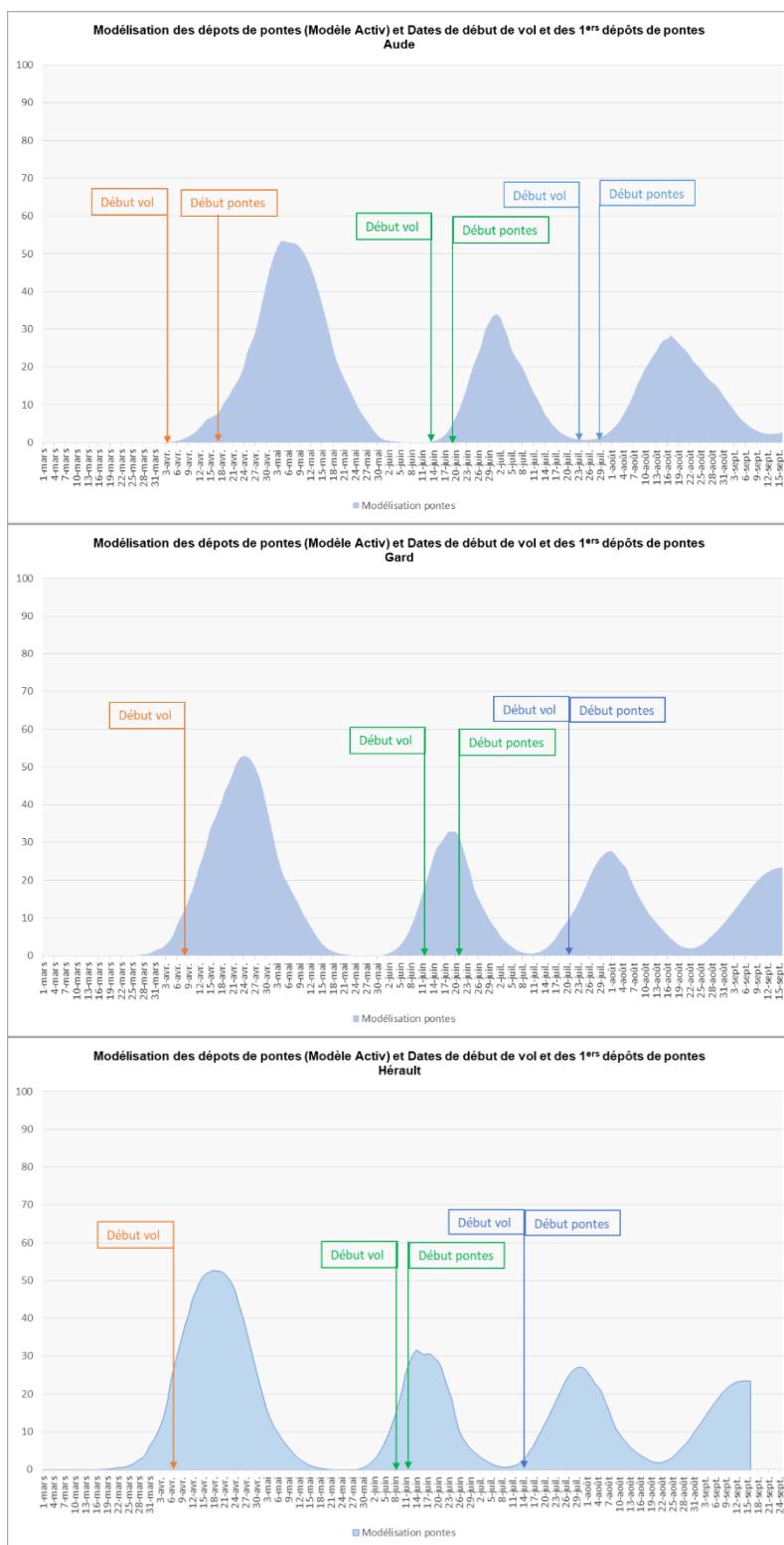
Au final après une longue 3ème génération, le niveau de pression et de dégâts est moyen à fort, on note dans le Gard et l'Hérault des dégâts importants même dans des parcelles en confusion sexuelle.

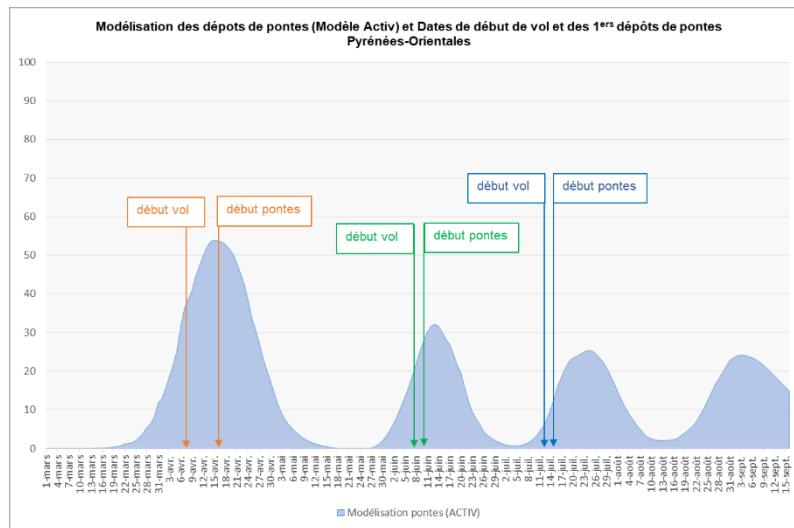
### Evolution de présence de pontes viables en 3ieme génération

% du nombre de parcelle par numéro de semaine



## La modélisation ACTIV ainsi que les dates de début de vol et de pontes permettent de déclencher et planifier les observations de terrain.





**A RETENIR :** le millésime se caractérise par :

- une 1<sup>ère</sup> génération à pression nulle à faible ;
- une 2<sup>ème</sup> génération à pression faible à moyenne, localement forte ;
- une 3<sup>ème</sup> génération à pression moyenne à forte, localement très forte.

En 2025 le niveau de pression est plus élevé que 2024, notamment pour l'Hérault.

• **Eulia (*Argyrotaenia ljungiana*)**

✗ **Eléments de biologie :**

*Espèce peu présente dans le vignoble régional.*

2 à 3 générations par an.

Hiverne sous forme de chrysalide.

2 types de dégâts selon les générations :

- 1<sup>ère</sup> génération : les pièces florales sont mangées donc coulure,
- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> générations : baies mordillées et perforées.

Un 1<sup>er</sup> vol de papillons non observé dans les pièges du réseau d'observations a donné des larves visibles début juin dans quelques parcelles du Gard et de l'Hérault et la 2<sup>ème</sup> semaine de juin dans l'Aude. Ces larves en faible quantité ont fait quelques dégâts.

Un 2<sup>ème</sup> vol avec de forts effectifs est visible dans l'Hérault à la mi-juillet. Quelques larves sont notées localement dans le Gard et l'Hérault à la mi-juillet jusqu'à mi-août avec de faibles effectifs (de 4 à 12 %)

Dans le reste du vignoble régional, en 2025 aucun dégât n'est observé.

**A RETENIR :** cette année encore la pression de population est faible.



*Eulia*

## • Pyrale (*Sparganothis pilleriana*)

### ✗ Eléments de biologie :

Ravageur dont la présence augmente depuis quelques années dans certaines zones dans la région Languedoc-Roussillon.

1 génération par an.

Hiverne sous forme de larve sous les écorces des céps.

2 types de dégâts :

- mange les jeunes feuilles.

- fait des agrégats de feuilles et de grappes. Quand ils sont importants, ils peuvent limiter la récolte.

En 2025, la pyrale est observée en très petit nombre le 17 avril sur le secteur de la Plaine Nord Tech dans les Pyrénées-Orientales, dans les parcelles avec présence historique de ce ravageur.

La fréquence des larves est très faible et reste peu inquiétante dans ce département. Début juin, localement dans le Gard et l'Hérault, des larves dans des « nids » sont observées.

Au final, le vignoble régional est très peu concerné par ce ravageur.

**A RETENIR :** cette année encore la pression de population est très faible.



Pyrale

## • La pyrale du Daphné (*Cryptoblabes gnidiella*)

### ✗ Eléments de biologie :

La pyrale du Daphné est un lépidoptère dont nous connaissons peu de choses sur la biologie et l'aire de développement...

Dès la fin des vendanges, on peut trouver des grappes momifiées infestées avec des chrysalides ou des larves de tout âge. Cette momification semble les protéger de nos conditions hivernales. L'émergence des adultes a lieu au printemps (avril - mai).

Elle réaliserait plus de 3 cycles reproducteurs par an en région méditerranéenne (peut être jusqu'à 5 notamment dans les secteurs où le sol restitue pendant la nuit la chaleur emmagasinée en journée comme les galets roulés des Costières de Nîmes). Son cycle débute au printemps avec l'émergence des adultes. Les vols de papillons et les accouplements ont lieu la nuit même de l'émergence des adultes. Les mâles sont capables de féconder plusieurs femelles, quand celles-ci semblent plutôt ne pouvoir s'accoupler qu'une seule fois. La femelle dépose les œufs (de forme ovale) isolément. La vitesse du cycle de développement dépend de la disponibilité de nourriture mais aussi des températures moyennes : plus il fait chaud plus le cycle est rapide.

D'après les observations du professeur Andrea Lucchi, Université de Pise (Italie) :

- un délai de 2,5 mois est généralement observé entre les 1ères captures relevées au vignoble et les 1ères jeunes larves observées ;
- les 1ères larves peuvent être visibles dès la mi-juin, mais plus régulièrement à partir de la mi-juillet ;
- à 18°C, il faut 93 jours pour passer de l'œuf à l'adulte contre 32,5 jours à 26°C et 23,5 jours à 29°C.

Types de dégâts : baies perforées et regroupées pour former un nid.

En 2025, les 1ères captures de papillons sont observées dès la semaine du 12 au 18 mai dans le vignoble régional avec des prises faibles. La semaine suivante le nombre de captures augmente.

Tout au long de la saison, le nombre de captures varie de faible à fort selon les différents départements, secteurs et parcelles à historique ou non. Les départements avec le plus de captures hebdomadaires (supérieures à 50 papillons) sont le Gard et l'Hérault et dans de rares pièges de l'Aude. Des captures importantes (supérieures à 100 papillons hebdomadaires) ont eu lieu en période de vendanges et après vendanges notamment dans les Pyrénées-Orientales.

Les 1ères larves sont observées dans le Gard et l'Hérault dans des parcelles historiquement sensibles de secteurs sensibles la semaine du 27 mai. La semaine suivante d'autres larves sont observées dans d'autres secteurs du Gard. Fin juin-début juillet, les larves sont visibles dans de nombreux secteurs du vignoble régional, avec localement quelques parcelles avec des dégâts significatifs dans l'Hérault. A cette période des « nids » sont visibles dans d'autres parcelles du vignoble régional.



Papillon de la Pyrale du Daphné



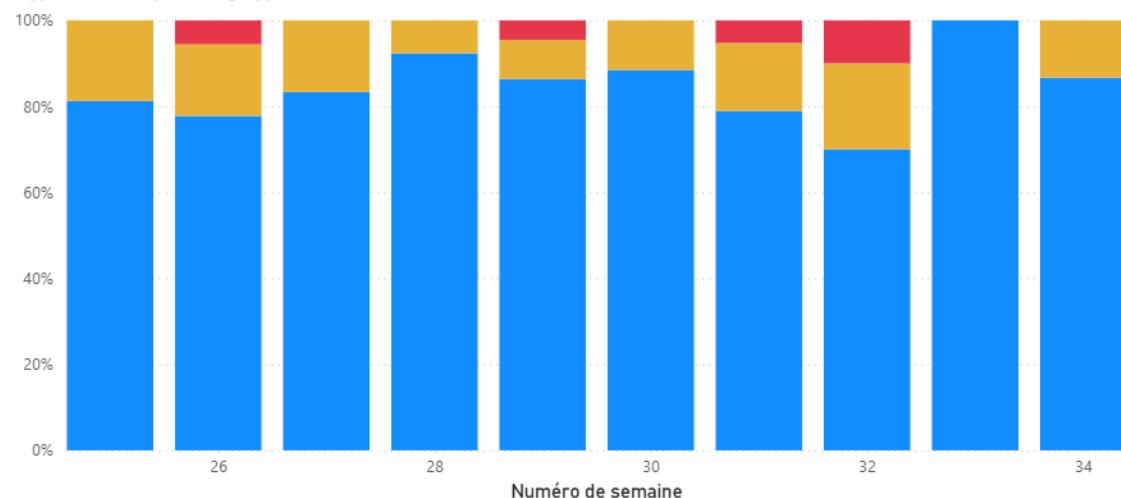
Larve de la Pyrale du Daphné

A partir de début juillet, la pression du ravageur augmente et on voit se développer de nombreux « nids ». Le pourcentage de parcelles avec présence augmente.

Les dégâts ne sont pas généralisés à l'ensemble du vignoble régional, mais de plus en plus de secteurs sont touchés avec des niveaux de populations variables selon les parcelles. Des dégâts significatifs sont observés avec des pertes de récolte dans quelques parcelles notamment de l'Hérault et du Gard. Cependant la pression du ravageur est plus faible que 2024.

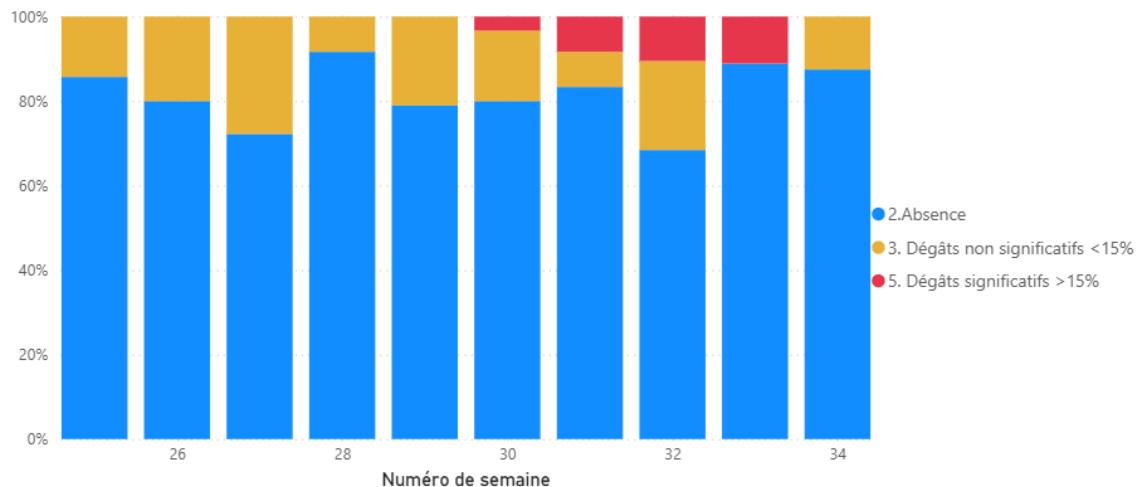
#### Evolution du nombre de larves pour 100 grappes

crypto nbrelarvepourcentgrappe ● 2 Absence ● 3. Moins de 10% ● 4. De 10 à 25 %



#### Evolution de la fréquence des grappes atteintes

% du nombre de parcelle par numéro de semaine



**A RETENIR :** la campagne est marquée par une présence plus tardive du papillon par rapport à 2024 et une pression inférieure.

### • Ephestia sp.

#### ✗ Eléments de biologie :

Le cycle de ce ravageur est mal connu.

L'adulte vole de juin à septembre et peut être repéré jusqu'en octobre. Ce papillon étant polyphage et non inféodé à la vigne, il peut effectuer une partie de son cycle sur différentes plantes hôtes (noyer, lierre...). Il peut par ailleurs se nourrir sur des végétaux desséchés.

Ses pontes sont particulièrement difficiles à repérer sur vigne.

Les 1ères larves sont généralement visibles autour de la véraison, entre fin juillet et la mi-août. Les saumurages et les dissections de grappes effectués montrent plusieurs stades larvaires simultanément à différents moments de l'été.

La larve au stade L5 peut hiverner en diapause dans une baie évidée après s'y être entourée d'un cocon de soie. Le stade de chrysalide intervient au printemps.

Type de dégâts : baies perforées et regroupées pour former un « nid ».

Deux espèces du genre *Ephestia* sont observées dans le vignoble régional, ce sont *Ephestia parasitella* et *Ephestia unicolorella*.

Leur présence est notée dans l'Hérault fin juillet. De rares larves sont observées dans les grappes de quelques parcelles de 3 unités agroclimatiques du département.

Dans le reste du vignoble régional il n'y a pas de signalement de ce ravageur.

**A RETENIR :** la pression de population est globalement très faible à nulle.

### • La tordeuse méditerranéenne de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*)

#### ✗ Eléments de biologie :

Lépidoptère dont l'hôte principal est l'œillet cependant il a aussi un grand nombre de plantes hôtes potentielles dont la vigne.

Elle peut avoir 6 générations par an selon la latitude, l'altitude et les conditions climatiques locales. En France 4 générations par an se succèdent (selon l'OEPP).

Hiverne sous forme larvaire.

Type de dégâts : les jeunes larves perforent les feuilles. A partir du 3<sup>ème</sup> stade larvaire les feuilles sont dévorées et les larves peuvent s'attaquer aux boutons floraux et aux baies.

Les papillons sont observés dans des pièges destinés à la capture de la pyrale du Daphné depuis la fin mars. Tout au long de la campagne les captures ont été régulières parfois fortes

Cette année pas de larve observée dans les parcelles du suivi BSV.

**A RETENIR :** dans le vignoble régional, il n'y a pas de dégât significatif observé.

### • Cicadelle vectrice de la flavescence dorée et flavescence dorée

La flavescence dorée est un organisme nuisible classé Organisme de Quarantaine (OQ). La lutte contre la flavescence dorée et son vecteur est réglementée. Elle est rendue obligatoire par un arrêté ministériel qui est décliné en région Occitanie par un arrêté préfectoral, rendant également obligatoire la lutte contre le Bois Noir.

La lutte est basée sur 3 points indissociables :

- les mesures prophylactiques d'arrachage de tous les céps présentant des symptômes (toute la parcelle si la contamination atteint 20 % des céps de la parcelle),
- l'arrachage des vignes abandonnées qui peuvent constituer des « réservoirs » infectieux
- la lutte insecticide contre le vecteur, sur les secteurs concernés, adaptée à la situation locale.

En fonction du niveau d'infestation de la maladie et de son vecteur, le nombre d'interventions insecticides obligatoires varie de 1 à 3. Il faut se reporter au classement des communes données dans l'arrêté préfectoral de lutte obligatoire contre cette maladie. Ces listes sont révisées annuellement sur la base des observations réalisées par le réseau FREDON FDGDON.

**Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le site de la DRAAF Occitanie.**



Symptômes de flavescence dorée - Sur cépage blanc (à gauche) – sur cépage rouge (au centre et à droite)

#### ✗ Le pathogène

L'agent responsable des symptômes et dégâts est un phytoplasme intracellulaire (bactérie sans paroi) qui se multiplie dans les tubes criblés du phloème de la vigne. Il est transmis naturellement de cep à cep par un seul insecte.

### Le vecteur

Le vecteur est la cicadelle *Scaphoideus titanus* (insecte piqueur suceur) qui transmet le phytoplasme selon le mode persistant, circulant et multipliant. Cette cicadelle a 1 seule génération par an.

La date d'éclosion des œufs d'hiver de *Scaphoideus titanus* dépend essentiellement de la photopériode, mais peut être en partie influencée par les températures de l'hiver et du printemps.

5 stades larvaires se suivent en 5 à 8 semaines selon les conditions climatiques avant l'apparition des adultes.

Ces cicadelles sont indemnes du phytoplasme au moment de leur éclosion. Elles sont susceptibles de l'acquérir en se nourrissant sur un cep contaminé dès le 1<sup>er</sup> stade larvaire. La durée d'incubation entre l'acquisition par l'insecte du phytoplasme et la possibilité de le transmettre est d'environ 1 mois.

Elles se nourrissent préférentiellement sur les pampres à la base du tronc ou sur les feuilles inférieures. Les larves restent habituellement sur la plante où elles éclosent, mais sautent parfois d'une plante à l'autre (Mai-xner et al. 1993)

Les adultes apparaissent généralement à partir de juillet, sont très mobiles, et volent de vigne à vigne. Pour s'accoupler, *Scaphoideus titanus* émet des signaux de communication vibratoires. Les femelles, si elles se sont accouplées, peuvent commencer à pondre des œufs 10 jours après la dernière mue (maturité 6 jours après la mue).

En Languedoc-Roussillon, les dates d'éclosion des œufs sont généralement assez proches d'un département à l'autre.

En 2025, les 1<sup>ères</sup> larves (L1) sont observées dans le vignoble régional à partir du 7 mai.

A partir de la fin du mois de mai, les populations augmentent progressivement, les 1<sup>ers</sup> stades larvaires L2 sont repérés.

Dès le mois de juin, des larves de stade L2 à L4 sont régulièrement observées au vignoble, avec une prédominance du stade L3. Par rapport à 2024, les populations sont en augmentation.

Les 1<sup>ères</sup> L5 sont observées à la mi-juin. Les stades L3 et L4 restent cependant largement majoritaires.

La dernière semaine de juin, de nombreuses larves sont encore visibles au vignoble. Les stades larvaires s'échelonnent principalement de L3 à L5. Les 1<sup>ers</sup> adultes ont été observés à partir du 23 juin.

Les populations larvaires et adultes sont visibles au vignoble dès le début juillet.

A partir de mi-juillet, les observations permettent toujours d'identifier des populations de larves et d'adultes. Le niveau de ces populations est variable selon les situations et l'historique des parcelles.

Progressivement, les adultes deviennent majoritaires dans les pièges du réseau principalement dans les parcelles sensibles.

Les niveaux de populations sont supérieurs par rapport à la campagne 2024.

C'est sur la base des données biologiques et de l'observation des 1<sup>ères</sup> cicadelles que la période de la 1<sup>ère</sup> intervention obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée est fixée.

Pour 2025, les périodes d'interventions obligatoires sont :

	<b>Agriculture conventionnelle</b>	<b>Agriculture biologique</b>
T1	du 4 juin au 15 juin du 7 juin au 16 juin dans le bassin Ouest de l'Aude	
T2	<b>15 jours après le T1</b> soit du 19 au 30 juin 22 au 1 <sup>er</sup> juillet (bassin Ouest de l'Aude)	<b>10 jours après le T1</b> soit du 14 juin au 25 juin et du 17 au 26 juin (bassin Ouest de l'Aude).
T3	du 3 au 15 juillet	<b>10 jours après le T2</b> soit du 24 juin au 5 juillet et du 27 juin au 6 juillet (bassin Ouest de l'Aude).



Larves de *S. titanus*  
Stade L1 (en haut), Stade L4 (en bas)



Adulte et différents stades larvaires

Des aménagements de lutte sont réalisés dans certaines communes du vignoble régional grâce à une importante mobilisation des professionnels en matière de suppression des céps malades et de suivi des populations de cicadelles.

Malgré ces traitements obligatoires, des cicadelles sont toujours observées ponctuellement sur tous les secteurs tout au long de la campagne.

#### **× Les symptômes sur vigne**

Les symptômes observés sont ceux des jaunisses de la vigne (flavescence dorée et bois noir).

Les analyses sont faites et permettent très localement d'avoir une distinction entre les 2 pathogènes.

Les 1<sup>ers</sup> symptômes sont repérés dans les parcelles à historique dès le début juillet dans les Pyrénées-Orientales et simultanément dans les autres départements la semaine suivante.

Les cépages les plus sensibles qui extériorisent prioritairement les symptômes sont le Marselan, le Chardonnay, l'Alicante, le Cabernet Sauvignon.

**En 2025, l'expression des symptômes s'est généralisée dans le courant du mois de juillet et a augmenté par la suite durant la saison estivale.**

Durant cette période, des adultes sont toujours capturés dans les pièges du réseau.

Les symptômes restent visibles jusqu'à la fin de la campagne.

La FREDON Occitanie et le réseau des FDGDON, en charge de la surveillance et de l'organisation de la lutte collective contre la flavescence dorée, établissent des bilans plus précis concernant l'évolution de la maladie sur leur territoire.

Ces données annuelles sont archivées par les services de la DRAAF.

## AUTRES OBSERVATIONS

Maladies et Parasites	Pression en 2025	Incidence sur la récolte	Observations
Excoriose ( <i>Diaporthe ampelina</i> anciennement <i>Phomopsis viticola</i> )	En sortie d'hiver, la présence de la maladie semble stable voire en légère augmentation.	Faible, mais pertes ponctuelles.	Ce printemps pluvieux avec des conditions climatiques favorables sur le vignoble régional. A partir du mois de mai, des symptômes sont d'ailleurs observés sur rameaux.
Mange bourgeons, noctuelles	Très faible	Très faible	Quelques dégâts de faible ampleur sont notés, principalement sur les secteurs Ouest du département de l'Aude (Limouxin, Razès et Cabardès). Dans les autres départements, ces ravageurs sont observés très localement. Et aucun dégât n'est déploré.
Erinose ( <i>Colomerus vitis</i> )	Des symptômes sont toujours observés dans les parcelles sensibles	Faible	Les attaques peuvent être ponctuellement assez importantes.
Pourriture grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )	Moyen, notamment en fin de campagne en raison de la pression eudémis et de la phénologie.	Faible à moyenne	Au printemps, des symptômes sont régulièrement observés sur feuilles, puis plus ponctuellement sur rameaux et inflorescence (Gard et Hérault). Les 1 <sup>ers</sup> symptômes sur grappes sont notés mi-juillet puis, plus régulièrement à partir du mois d'août, en général sur dégâts de tordeuses de la grappe.
Escargots	Faible à Moyenne	Généralement faible à localement très élevée.	Les conditions climatiques sont favorables et des dégâts avec destruction de la pousse sont localement constatés notamment dans l'Aude, le Gard et l'Hérault.
Lapins	Faible	Faible	Dans le courant du mois d'avril, quelques dégâts de lapins sont observés.
<i>Xylena exsoleta</i>	Faible	Faible à localement significatif	De rares dégâts sont observés dans le vignoble. Localement, dans quelques parcelles des Pyrénées-Orientales, des dégâts parfois importants sont notés.

Maladies et Parasites	Pression en 2025	Incidence sur la récolte	Observations
Cétoines	Faible	Faible	Quelques dégâts sont observés dans de rares parcelles.
Cigariers	Faible	Nulle	En mai, leur présence est plus régulièrement signalée qu'en 2024.
Galles phylloxériques	Faible	Nulle	Durant mai, les galles apparaissent sur les apex dans certaines parcelles.
Malacosomes et <i>Lachnaia paradoxa</i>	Faible	Nulle	les 1 <sup>ers</sup> adultes sont observés dès la fin du mois d'avril. A la fin du mois de mai, localement quelques dégâts (défoliations) sont notés.
Cicadelle africaine ( <i>Jacobiasca lybica</i> )	Risque en augmentation,	Nulle	Suite à sa découverte fin 2024 dans le Cru Banyuls et après identification en laboratoire dans d'autres secteurs du département, la cicadelle africaine fait l'objet d'un suivi épidémiologique important dans le département des Pyrénées-Orientales. A la mi-juillet des symptômes et des effectifs de larves en augmentation sont signalés dans le Cru Banyuls et les Albères. Au 12 août, le ravageur est identifié dans la Plaine Nord. Dans l'Aude, ce ravageur est observé pour la 1 <sup>re</sup> fois le 5 août dans le secteur de la Clape (bord de mer) à Fleury d'Aude.
Eutypiose ( <i>eutypa lata</i> )	Les conditions climatiques en période de taille et des travaux en vert sont globalement favorables à la dissémination des ascospores.	Faible à moyen	A la mi-mai, les 1 <sup>ers</sup> symptômes sont observés dans quelques parcelles.
Ephippigères	Faible	Nulle	De mi-mai à mi-juin, quelques individus sont notés dans le vignoble sans dégât associés.
Cicadelle verte ( <i>Hebata vitis</i> )	Faible	Nulle à faible	Les 1 <sup>ères</sup> larves sont observées à partir du 20 mai et les 1 <sup>ères</sup> grillures à partir de la fin du mois de juin. Ces symptômes restent épars.
Altise	Faible, risque très localisé	Nulle à significatif compte tenu de la défoliation induite.	Des larves d'altise et des dégâts sur feuilles sont signalés dans de rares parcelles de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales
Maladies du bois	Moyenne	Moyen	Dès la 1 <sup>ère</sup> décade de juin les symptômes commencent à être visibles et sont ensuite de plus en plus fréquents au vignoble. Repérez les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérées par voie prophylactique.
Punaise ( <i>Nysius senecionis</i> )	Risque très localisé	Nulle à importante	Des attaques sont observées dans de rares parcelles (plantiers et vignes en production). Dans ces situations, des pertes de récoltes sont notées.
<i>Aspergillus carbonarius</i>	Faible, le risque est en augmentation en raison de la pression eudémis et de la phénologie.	Faible à moyen	Les 1 <sup>ers</sup> symptômes sont signalés à partir de la mi-juillet notamment dans les parcelles avec des excès de vigueur, des dégâts d'oïdium et/ou de vers.
Cochenilles	Faible	Nulle	A partir de mi-juillet, des cochenilles farineuses et lécanines sont visibles dans les grappes. Elles n'ont pas d'impact direct sur la récolte mais leur présence peut attirer d'autres ravageurs tels que le Cryptoblabès.

Maladies et Parasites	Pression en 2025	Incidence sur la récolte	Observations
Forficules	Faible à moyenne localement	Nulle	Localement, des « pince-oreilles » sont observés à l'intérieur de grappes. Leur nombre peut être impressionnant sans pour autant que des dégâts soient constatés.
Pourriture acide	Le risque augmente avec la maturité	Faible à localement significative	Les 1 <sup>ers</sup> symptômes sont signalés notamment dans les parcelles avec des excès de vigueur, des dégâts d'oïdium et/ou de vers.
<i>Metcalfa pruinosa</i>	Très faible	Nulle	Des cicadelles sont observées dans les Hauts Coteaux et la Moyenne Vallée de l'Hérault.
Sangliers, Oiseaux, Guêpes...	Le risque augmente avec l'approche de la maturité	Dégâts localisés	Des dégâts sont observés dans les parcelles approchant la maturité

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon - Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce BSV Bilan de campagne a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Péris SAS, Ets Perret, FREDON Occitanie et Neotera.